

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2026-2028 DE LA FEUILLE DE ROUTE

GOUVERNEMENTALE EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2024-2028



COORDINATION ET RÉDACTION

Cette publication a été réalisée par le Bureau de coordination du développement durable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et par RECYC-QUÉBEC. Elle a été produite par la Direction des communications du MELCCFP.

Renseignements

Téléphone : 418 521-3830
1 800 561-1616 (sans frais)

Formulaire : <http://environnement.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp>

Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-03693-2 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec — 2026

Mot de la ministre

Je suis heureuse de vous présenter le second Plan de mise en œuvre (PMO) 2026-2028 de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028. Cette nouvelle édition, qui regroupe 175 actions portées par 26 ministères et organismes et représente un potentiel de financement de plus de 3,3 milliards de dollars, s'inscrit dans la continuité du travail amorcé et témoigne d'une maturité croissante de l'action gouvernementale en économie circulaire.

Dans un contexte marqué par des bouleversements géopolitiques et géoéconomiques majeurs, l'économie circulaire s'impose plus que jamais comme un levier stratégique pour renforcer la résilience du Québec. En réduisant notre dépendance aux chaînes d'approvisionnement extérieures, en sécurisant l'accès aux ressources locales et en valorisant les technologies et le savoir-faire locaux, elle contribue à la solidité de notre économie tout en accélérant la transition écologique. Elle représente également une occasion concrète de créer de la richesse ici, au Québec, de soutenir nos entreprises, de stimuler l'innovation et de générer des emplois de qualité dans toutes les régions.

Ce second PMO se distingue également par l'élargissement volontaire de la participation gouvernementale. Cinq nouveaux ministères et organismes : le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Hydro-Québec, Investissement Québec, Loto-Québec et l'Institut national de santé publique du Québec, ont choisi d'y inscrire des actions. Leur participation témoigne de l'intérêt grandissant pour l'économie circulaire et de ses avantages transversaux pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels. Mon ministère poursuit son rôle de leadership dans la mise en œuvre de la FREC en mettant de l'avant 16 nouvelles actions, allant du soutien à la recherche et à l'innovation à l'évolution du cadre réglementaire, en passant par des activités d'information, de sensibilisation et de formation visant à accélérer la transition vers l'économie circulaire.

Je tiens par ailleurs à souligner le travail d'équipe exemplaire qui a permis l'élaboration de cette édition du PMO. L'apport de RECYC-QUÉBEC, tant par son expertise que par son accompagnement, a été déterminant pour l'avancement diligent des travaux. Je salue également l'engagement de l'ensemble des ministères et organismes participants, qui partagent, à l'instar du MELCCFP, la conviction que la mise en commun des expertises et des expériences est essentielle pour bâtir une action gouvernementale plus arrimée, optimisée et efficace.

Le PMO 2026-2028 confirme que l'économie circulaire est un cadre d'action évolutif, appelé à s'adapter aux réalités changeantes et à s'enrichir des apprentissages collectifs. En poursuivant ce travail de collaboration, nous renforçons notre capacité à relever les défis économiques, environnementaux et sociaux actuels et à saisir les occasions qu'offre une économie plus sobre, innovante et résiliente, au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise. Nous faisons le choix d'un Québec plus autonome, plus compétitif et plus prospère, où la protection de l'environnement va de pair avec le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Pascale Déry

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Mot de la présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC

Partenaire de longue date du gouvernement du Québec en matière d'économie circulaire, RECYC-QUÉBEC est fière de contribuer activement à la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire (FREC) et, plus particulièrement, à ce second plan de mise en œuvre (PMO) couvrant la période 2026-2028. Depuis le lancement de la FREC, notre organisation s'est engagée avec conviction à soutenir tant son élaboration que son déploiement, en mettant à profit son expertise, sa capacité de mobilisation et son rôle d'accompagnement auprès des ministères et organismes.

L'économie circulaire est au cœur de la mission et de la vision de RECYC-QUÉBEC. Nos experts en ont été des pionniers depuis plus de 10 ans. Elle constitue pour nous un levier structurant pour réduire l'empreinte environnementale du Québec, rendre l'économie plus verte et plus durable et favoriser une utilisation plus efficiente des ressources. Cet engagement se traduit concrètement dans le PMO 2026-2028; RECYC-QUÉBEC y porte 22 actions, dont 10 nouvelles, couvrant les cinq secteurs stratégiques de la FREC.

La réalisation de ces actions repose sur une collaboration étroite et soutenue entre les ministères et organismes gouvernementaux. L'expérience acquise au fil des travaux de la FREC confirme que la mise en commun des expertises, des leviers d'intervention et des connaissances sectorielles est essentielle pour maximiser l'impact des actions et assurer leur cohérence. À cet égard, le partenariat avec le Bureau de coordination du développement durable du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), avec lequel RECYC-QUÉBEC copilote la FREC, illustre la valeur ajoutée d'une gouvernance concertée.

Par ailleurs, RECYC-QUÉBEC a procédé à une mise à jour de l'indice de circularité de l'économie du Québec à l'automne 2025. Cet exercice met en lumière l'importance de maintenir les efforts pour faire progresser l'économie circulaire au Québec. Il offre un portrait indicatif de l'évolution des pratiques, en cartographiant les flux de matières et les émissions qui y sont associées, et en mettant en évidence les points névralgiques où l'économie circulaire pourrait générer le plus d'impact. Son intégration au PMO 2026-2028 contribue à accroître la visibilité de cet outil de suivi et à soutenir une compréhension commune des enjeux liés à l'utilisation des ressources au Québec.

Pleinement investie dans cette transition circulaire, RECYC-QUÉBEC réaffirme son engagement à poursuivre activement sa contribution à cette démarche structurante et collective. En accompagnant les partenaires gouvernementaux et en soutenant la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, nous continuerons de travailler à faire de l'économie circulaire un pilier durable du développement économique et environnemental du Québec.

Emmanuelle Géhin

Présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC

Table des matières

Mot de la ministre	1
Mot de la présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC	2
Liste des tableaux	4
Liste des figures	4
Liste des acronymes	5
Lexique	8
Introduction	12
Aide-mémoire Plan de mise en œuvre (PMO) 2026-2028 de la FREC 2024-2028	13
L'économie circulaire	14
Mise à jour de l'indice de circularité : 2,5 %	15
Partie 1 Travaux d'élaboration	16
Méthodologie	17
Cadre financier	19
Partie 2 Leviers gouvernementaux	20
Partie 3 Actions du plan de mise en œuvre	24
3.1 - Bioalimentaire	25
3.2 – Construction	43
3.3.1 – Secteur manufacturier – produits textiles	57
3.3.2 – Secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers	67
3.4 – Mines	77
3.5 – Énergie	86
Conclusion	97
ANNEXE 1 – Regroupements de clientèles visées par les actions du PMO 2026-2028	98
Références bibliographiques	99

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur bioalimentaire dans la FREC.....	25
Tableau 2 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur bioalimentaire.....	27
Tableau 3 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur de la construction dans la FREC....	43
Tableau 4 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur de la construction.....	46
Tableau 5 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits textiles dans la FREC.....	57
Tableau 6 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits textiles.....	60
Tableau 7 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers dans la FREC.....	67
Tableau 8 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers.....	70
Tableau 9 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur des mines dans la FREC.....	77
Tableau 10 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur des mines.....	80
Tableau 11 :	Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur de l'énergie dans la FREC.....	86
Tableau 12 :	Actions des ministères et organismes pour le secteur de l'énergie.....	89

Liste des figures

Figure 1	Schéma de l'économie circulaire	14
Figure 2	Indice de circularité de l'économie du Québec 2025.....	15
Figure 3	Processus de consultation pour l'élaboration du PMO 2026-2028 de la FREC 2024-2028	17

Liste des acronymes

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

BCDD : Bureau de coordination du développement durable

BIM : Building information modeling

CARTV : Conseil des appellations réservées et des termes valorisants

CCIMSA : Comité de coordination interministériel en matière de sécurité alimentaire

CCQ : Commission de la construction du Québec

CentrEau : Centre québécois de recherche sur la gestion de l'eau

CERIEC : Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire

CEVS : Chaire UNESCO en électronique verte et soutenable

CIRODD : Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable

CIUSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CPMT : Commission des partenaires du marché du travail

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec

CQCD : Conseil québécois du commerce de détail

CRD : construction, rénovation et démolition

CRIB : Centre de recherche sur les infrastructures en béton

CRIBIQ : Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec

CRNST : Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (Maroc)

CTAQ : Conseil de la transformation alimentaire du Québec

CTEAU : Centre des technologies de l'eau

ESD : Entente sectorielle de développement

ESG : Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

ÉTS : École de technologie supérieure

FADQ : La Financière agricole du Québec

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FAQDD : Fonds d'action québécois pour le développement durable

FEC : Fonds économie circulaire

FFQ : Fondation de la faune du Québec

FREC : Feuille de route gouvernementale en économie circulaire

FRQ : Fonds de recherche du Québec

GES : Gaz à effet de serre

ICI : Industries, commerces et institutions

INAF : Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels

INMQ : Institut national des mines

IQ : Investissement Québec

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

ISO : Organisation internationale de normalisation

ITAQ : Institut de technologie agroalimentaire du Québec

ITHQ : Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MCC : Ministère de la Culture et des Communications

MCE : Ministère du Conseil exécutif

MCN : Ministère de la Cybersécurité et du Numérique

MCS : Minéraux critiques et stratégies

MEIE : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MEQ : Ministère de l'Éducation

MESRS : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MFA : Ministère de la Famille

MO : Ministères et organismes

MRC : Municipalité régionale de comté

MRIF : Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

N° : Numéro

OBNL : Organisme à but non lucratif

ODD : Objectif de développement durable

OPC : Office de la protection du consommateur

OQLF : Office québécois de la langue française

OTN : Offensive de transformation numérique

PACES : Projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines et de surface

PEV : Plan pour une économie verte

PICB : Programme d'innovation en construction bois

PME : Petites et moyennes entreprises

PMO : Plan de mise en œuvre

POE : Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois

PNRC : Programme national de recherche collaborative

PSCT : Programme de soutien à la circularité des textiles

PSO : Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation

PSPGNR : Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable

RBQ : Régie du bâtiment du Québec

RECYC-QUÉBEC : Société québécoise de récupération et de recyclage

REGAL : Centre de recherche sur l'aluminium

REP : Responsabilité élargie du producteur

RITA : Consortium de recherche et d'innovation sur la transformation alimentaire

RMAAQ : Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

RQRAD : Réseau québécois de recherche en agriculture durable

RRECQ : Réseau de recherche en économie circulaire du Québec

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

SAQ : Société des alcools du Québec

SCT : Secrétariat du Conseil du trésor

s. d. : Sans date

Sépaq : Société des établissements de plein air du Québec

S. O. : Sans objet. Actions n'étant pas accompagnées d'un financement.

SPN : Société du Plan Nord

SQDC : Société québécoise du cannabis

SQI : Société québécoise des infrastructures

TQSA : Table québécoise sur la saine alimentation

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

Lexique

Sauf indication contraire, les définitions proposées sont celles employées par l'Office québécois de la langue française (1) (2) (3) (4).

Chiffres

3RV-E : Principe d'action qui vise à assurer une saine gestion des matières résiduelles et qui, pour ce faire, privilégie, par ordre de priorité, la réduction, le réemploi, le recyclage, les formes autres de valorisation puis l'élimination de ces matières.

A

Acidification des océans : Phénomène caractérisé par une diminution progressive du potentiel hydrogène des océans, provoquée par la dissolution constante dans l'eau du surplus de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. L'acidification des océans entraîne notamment une diminution dans l'eau du carbonate de calcium nécessaire à la croissance de nombreux organismes marins.

Approvisionnement responsable : Mode d'approvisionnement qui tient compte de critères environnementaux, sociaux et économiques dans une perspective de développement durable. Au-delà des considérations habituelles comme le rapport qualité-prix et la disponibilité, l'approvisionnement responsable intègre des critères de développement durable, voire des principes éthiques qui peuvent notamment s'appliquer à la sélection des produits (recyclabilité, consommation énergétique, provenance, coût total de propriété) et des fournisseurs (performance environnementale, conditions de travail, développement socioéconomique local, gouvernance, respect du bien-être animal).

B

Biodiversité : Ensemble des organismes vivants d'une région donnée, considérés dans la pluralité des espèces, la diversité des gènes au sein de chaque espèce et la variabilité des écosystèmes.

Bioéconomie : La bioéconomie englobe l'ensemble des activités liées simultanément à la production, à la valorisation et à la transformation des bioressources, vierges ou résiduelles, agricoles, forestières, aquatiques ou urbaines, dans une vision de développement durable ayant au cœur de cette économie les collectivités. Les produits issus de ces activités sont destinés à répondre aux besoins alimentaires et industriels (5).

Biomasse : Ensemble des matières organiques, d'origine animale ou végétale, présentes dans un milieu terrestre ou aquatique donné. La biomasse, résiduelle ou transformée, peut être utilisée pour la production d'énergie ou à d'autres fins, telle la production d'isolants, d'engrais ou de matériaux divers.

C

Chaîne de valeur : Ensemble d'activités créatrices de valeur, mises en évidence par l'analyse de l'ensemble des activités d'une organisation, depuis la conception d'un produit jusqu'à son lancement.

Changements climatiques : Changement observable des variables climatiques mondiales qui est attribuable, de manière directe ou indirecte, aux activités humaines, par l'émission de gaz à effet de serre.

Collaborateur : Ministère ou organisme contribuant à la réalisation de l'action par un appui ponctuel ou spécifique, sans en assumer la responsabilité globale.

Comité de pilotage de la FREC : Composé du Bureau de coordination du développement durable du MELCCFP et de RECYC-QUÉBEC, le comité de pilotage a pour mandat la coordination, l'opérationnalisation et l'évaluation des mesures de la FREC.

Compostage : Procédé de traitement biologique qui permet de transformer les matières organiques en compost sous l'action de microorganismes en milieu aérobie.

Consommation responsable : Mode de consommation qui tient compte de critères environnementaux, sociaux et économiques dans une perspective de développement durable.

Co-porteur : Ministère ou organisme contribuant à la planification et à la mise en œuvre de l'action avec le porteur, sans assurer le suivi de celle-ci auprès du comité de pilotage de la FREC.

Cycles biogéochimiques : Circuit qui, par changements d'état successifs, assure, à l'échelle de la biosphère, la régénération et le renouvellement des ressources indispensables au maintien de la vie. Exemple : cycles de l'azote, de l'eau, du carbone.

D

Déserts alimentaires : Secteur qui procure un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui est défavorisé sur le plan socioéconomique (6).

Développement durable : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Don : Cession d'un bien à une autre personne physique ou morale sans contrepartie.

E

Écoconception : Conception de produits ou de procédés caractérisée par le souci de réduire ou de prévenir les impacts environnementaux tout au long de leur cycle de vie.

Écofiscalité : Ensemble des mesures fiscales visant à limiter les atteintes à l'environnement, en incitant notamment les individus et les entreprises à modifier leurs comportements, soit par des abattements d'impôt ou des exonérations d'impôt, ou encore par l'imposition de taxes et de redevances sur les biens et services pouvant avoir des effets préjudiciables à l'environnement.

Écologie industrielle : Approche de gestion des systèmes de production industrielle qui a pour objet la réduction de leurs effets négatifs sur l'environnement par le rapprochement de leur fonctionnement de celui des écosystèmes, lequel est caractérisé par une utilisation optimale et cyclique des ressources.

Économie circulaire : L'économie circulaire est définie comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (7).

Économie collaborative : Modèle économique reposant sur la circulation des ressources entre particuliers, avec ou sans intermédiaire, au moyen de diverses pratiques collaboratives.

Économie de la fonctionnalité : Modèle économique reposant sur la vente de la mise à disposition d'un bien matériel ou d'un service plutôt que sur la vente du bien ou du service lui-même.

Économie linéaire : Système de production, d'échange et de consommation où les ressources sont extraites puis utilisées pour fabriquer des produits qui seront ensuite livrés, consommés puis jetés, sans prise en compte de la capacité de support des écosystèmes.

Effet rebond : Phénomène par lequel l'amélioration de certains produits et technologies, laquelle vise notamment à utiliser moins de ressources, conduit plutôt, à la suite d'une réorientation des besoins, à une consommation accrue de ressources.

Élimination : Traitement ultime des déchets en fin de vie, par leur stockage définitif ou leur incinération. Le stockage des déchets se fait souvent par enfouissement.

Empreinte carbone : Mesure des émissions de gaz à effet de serre découlant de la consommation de biens et de services (8).

Empreinte matérielle : Mesure de l'ensemble des matières premières utilisées pour satisfaire les besoins de consommation du Québec, quelle que soit la provenance de ces ressources (8).

Entretien : Action de maintenir en bon état d'utilisation un produit, une installation ou un local.

ESG : Facteurs servant à évaluer une entreprise ou une organisation en fonction de son mode de gouvernance et de ses effets sur l'environnement et la société, dans une optique d'investissement socialement responsable.

F

Flux de matières ou d'énergie : Mouvement de matières et d'énergie à l'intérieur d'un système défini dans l'espace et le temps, au fil des processus constituant d'une chaîne de valeur donnée. Un flux de matières et d'énergie peut être entrant ou sortant. Un flux de matières et d'énergie entrant est constitué par exemple de matières premières extraites du territoire correspondant au système, d'énergie produite sur ce même territoire ou encore de ressources ou de produits qui y sont importés. Un flux de matières et d'énergie sortant est constitué par exemple de ressources, de produits ou d'énergie exportés vers d'autres systèmes ou rejetés dans l'environnement. Les matières et l'énergie immobilisées dans un système sont considérées comme faisant partie du stock.

I

Indice de circularité : Mesure qui analyse la manière dont les ressources circulent dans l'économie et leur utilisation à long terme pour en établir le niveau de circularité. Il nous informe sur le pourcentage de ressources qui sont circulaires dans notre économie. Il considère la totalité des intrants de l'économie : intrants circulaires, intrants non circulaires et intrants qui s'ajoutent aux réserves et aux stocks (9).

Intrants non renouvelables : Les intrants non renouvelables comprennent les métaux, les plastiques, le papier, le verre et d'autres matières présentes dans les produits du quotidien. Ils n'incluent pas les combustibles fossiles utilisés pour la production d'énergie ni aucune biomasse autre que le papier et le bois. Contrairement au cycle technique, cette catégorie représente les matières qui peuvent être recyclées, mais qui ne le sont actuellement pas, ni au Québec ni à l'étranger (8).

Investissement socialement responsable : Action d'investir des capitaux dans des sociétés en intégrant des critères extrafinanciers, liés à la responsabilité sociétale des entreprises.

L

Limites planétaires : Ensemble de seuils critiques établis pour maintenir la stabilité et la résilience des systèmes climatiques et écologiques terrestres. Ces seuils ont pour but d'aider l'humanité à préserver une « zone sûre » pour le développement durable et éviter un basculement vers un état très différent et potentiellement dangereux pour la civilisation (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Location : Action de louer la propriété d'autrui.

Location court terme : Location d'un bien pour une courte période

O

Optimisation des opérations : Amélioration ou modification des techniques, des technologies, des procédés ou des processus employés au sein d'une organisation dans le but de réduire les ressources nécessaires à certaines activités ou d'en maximiser l'utilisation.

P

Porteur d'action : Ministère ou organisme responsable de la planification et de la mise en œuvre de l'action ainsi que du suivi avec le comité de pilotage de la FREC.

Productivité matière : Rapport entre le produit intérieur brut d'un territoire et sa consommation intérieure de matières.

Potentiel financier : Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines actions visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent y contribuer en partie.

R

Reconditionnement : Remise à neuf d'un produit usagé, ou de l'un de ses composants, effectuée au moyen d'une suite d'étapes standardisées visant à rétablir ses performances ou sa qualité d'origine et à prolonger sa durée de vie.

Recyclage : Processus par lequel une matière résiduelle subit des transformations afin d'être utilisée comme matière première dans la fabrication d'un nouveau produit.

Réemploi : Opération par laquelle on utilise une matière résiduelle ou un bien de consommation de nouveau, sans en modifier les propriétés.

Réparation : Action de remettre en bon état de fonctionnement un produit ou une installation.

Responsable : Ministère ou organisme porteur et co-porteur d'une action.

Revente : Vente d'un produit usagé, généralement à un prix moindre que lors de la vente initiale.

T

Taux de circularité : Mesure de la quantité de ressources provenant de matières circulant en boucle dans un système économique défini, pour une période donnée, par rapport à la quantité totale de ressources utilisées dans ce système, pendant cette même période.

V

Valorisation : Opération qui consiste à donner une utilité à des matières résiduelles, à des coproduits ou à des sous-produits, notamment, ou à en augmenter la valeur.

Valorisation énergétique : Mode de valorisation des matières résiduelles consistant à leur faire subir un traitement thermique ou chimique et à récupérer l'énergie ainsi produite pour une utilisation subséquente.

.....

Introduction

Lancée en 2024, la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire (FREC) 2024-2028 (9), qui constitue le cadre de référence de l'action gouvernementale en matière d'économie circulaire, a franchi une première année d'opérationnalisation à la suite du déploiement de son plan de mise en œuvre (PMO) 2025-2028 (10), dévoilé lors du Sommet canadien de l'économie circulaire de 2025.

Le leadership du Québec en la matière a été reconnu sur plusieurs tribunes nationales et internationales, car le Québec est le seul État en Amérique du Nord à avoir adopté un tel type de document. Ceci contribue à son rayonnement international ainsi qu'à son attractivité économique pour les investissements et l'intégration de chaînes de valeur durables, dans un contexte géopolitique marqué par l'instabilité. **Parce que l'économie circulaire constitue un atout stratégique qui peut renforcer la résilience, la prospérité et l'autonomie de l'économie du Québec, le gouvernement maintient et intensifie ses interventions avec l'ajout de 65 nouvelles actions dans cette deuxième édition du PMO, couvrant la période 2026-2028.**

Rappelons que le modèle linéaire « extraire, produire, consommer, jeter », associé à une forte dépendance aux importations, à une faible productivité des matières et à des empreintes matérielle et carbone élevées, vulnérabilise l'économie québécoise (8). L'économie circulaire, qui a le potentiel de réduire les émissions de GES de façon importante, est au cœur de la transition vers une économie verte (11). **En repensant et en optimisant les modes de production et de consommation pour consommer moins de ressources, l'économie circulaire réduit la pression exercée sur les écosystèmes, sécurise l'approvisionnement local et active un potentiel environnemental, économique et social important.** Notamment, la substitution de matières vierges par des matières secondaires constitue un vecteur de développement économique régional et national sur lequel nous pouvons miser pour augmenter la circularité du Québec.

Signe de l'attractivité de ce nouveau modèle économique et de la mobilisation autour de celui-ci, cinq nouveaux ministères et organismes ont volontairement inscrit des actions dans le présent PMO 2026-2028 : le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Hydro-Québec, Investissement Québec, Loto-Québec et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). **Ce deuxième plan regroupe 175 actions dans des secteurs hautement stratégiques (bioalimentaire, construction, produits textiles, produits électroniques et électroménagers, mines et énergie), portées par 26 ministères et organismes publics responsables.** Grâce à une gouvernance axée sur la synergie entre les acteurs de la FREC, 629 collaborations gouvernementales ont été identifiées, afin de partager les connaissances, de mettre en commun les expertises et de mieux appuyer les clientèles communes dans les initiatives en économie circulaire.

Le potentiel financier pour l'économie circulaire relevé dans le PMO 2026-2028 totalise plus de 3,344 milliards de dollars en investissements pouvant soutenir des initiatives circulaires auprès de clientèles variées – entreprises à but lucratif et d'économie sociale, municipalités, villes et MRC, établissements de recherche, OBNL et réseaux parapublics, de même que l'État québécois.

Les projets de recherche et d'innovation pour bonifier l'acquisition de connaissances et le financement de projets favorisant l'économie circulaire demeurent les deux leviers gouvernementaux les plus exploités, tout comme dans le PMO 2025-2028. Un total de 104 actions cible les entreprises et leurs regroupements afin de les accompagner dans leur transition vers des modèles plus productifs, plus résilients et compatibles avec les exigences croissantes des marchés internationaux – notamment les marchés européens, où de nouvelles normes s'imposeront dès 2027.

La majorité des actions des ministères et organismes visent l'économie circulaire de manière générale, soit toutes les stratégies confondues (68 actions). Elles sont suivies par celles visant le recyclage (32 actions), puis l'optimisation des opérations (27 actions) et enfin, le don et la revente (26 actions).

AIDE-MÉMOIRE

PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) 2026-2028
DE LA FREC 2024-2028

175

ACTIONS PORTÉES
PAR LES MINISTÈRES ET
ORGANISMES

26

MINISTÈRES ET ORGANISMES
RESPONSABLES

629

SYNERGIES
GOUVERNAMENTALES
IDENTIFIÉES

14

CLIENTÈLES
VISÉES

OBNL Réseaux Entreprises d'économie sociale
Grand public (consommateurs) Établissements de recherche

Entreprises et
leurs regroupements

Ministères et organismes
Villes, municipalités et MRC

* Le nuage de mots présente les
clientèles principalement visées.

+ 3,3 G\$

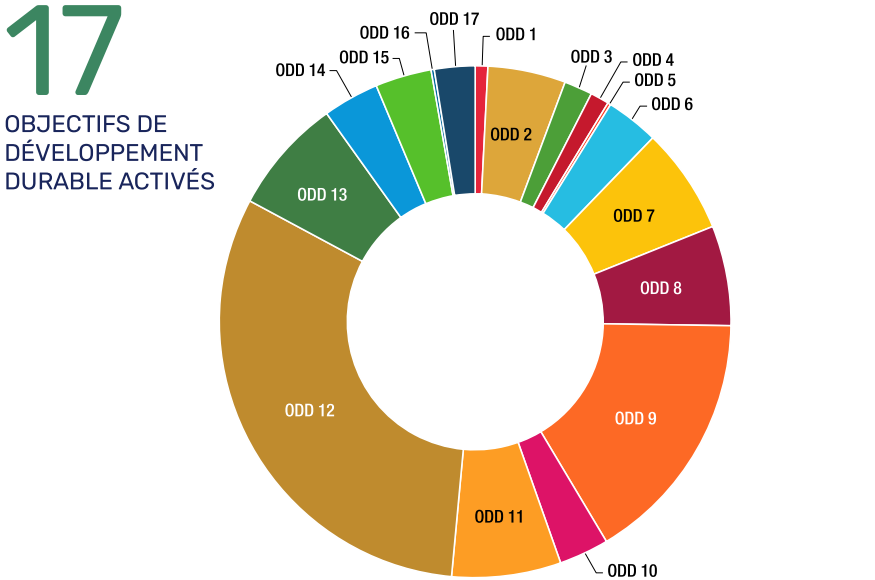
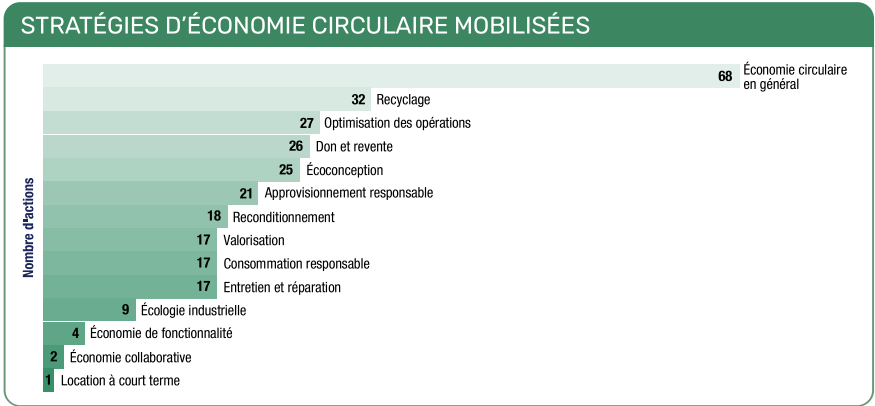
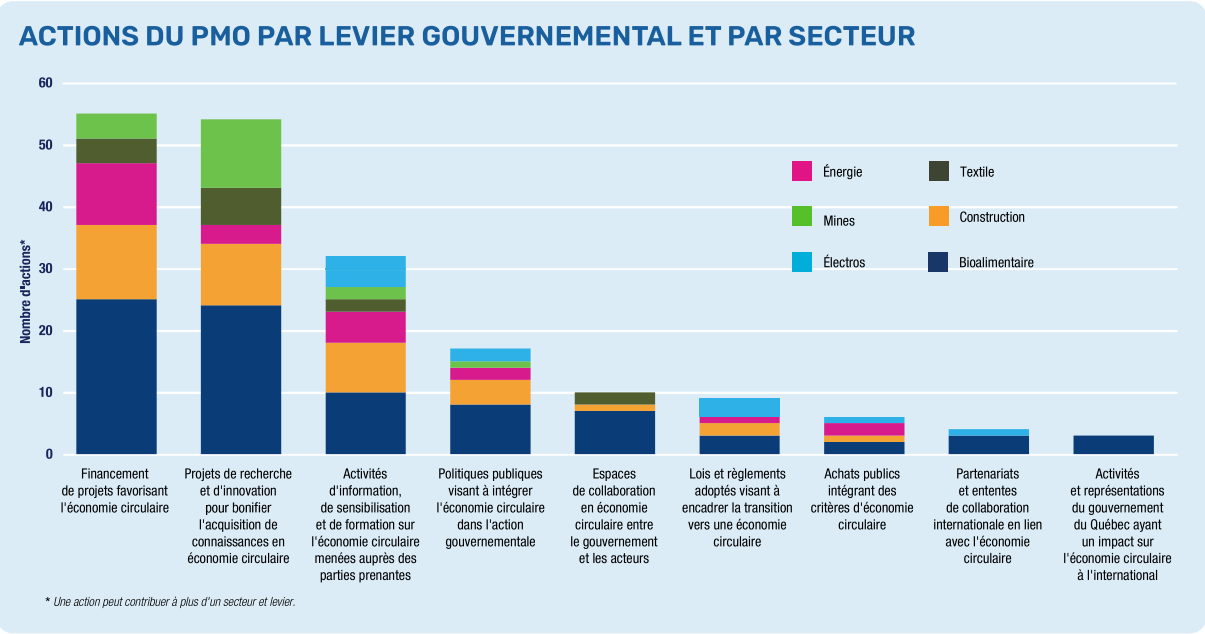
POTENTIEL
FINANCIER POUR
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

30

ACTIONS
PORTÉES PAR
LE MELCCFP

16

NOUVELLES ACTIONS
PORTÉES PAR
LE MELCCFP



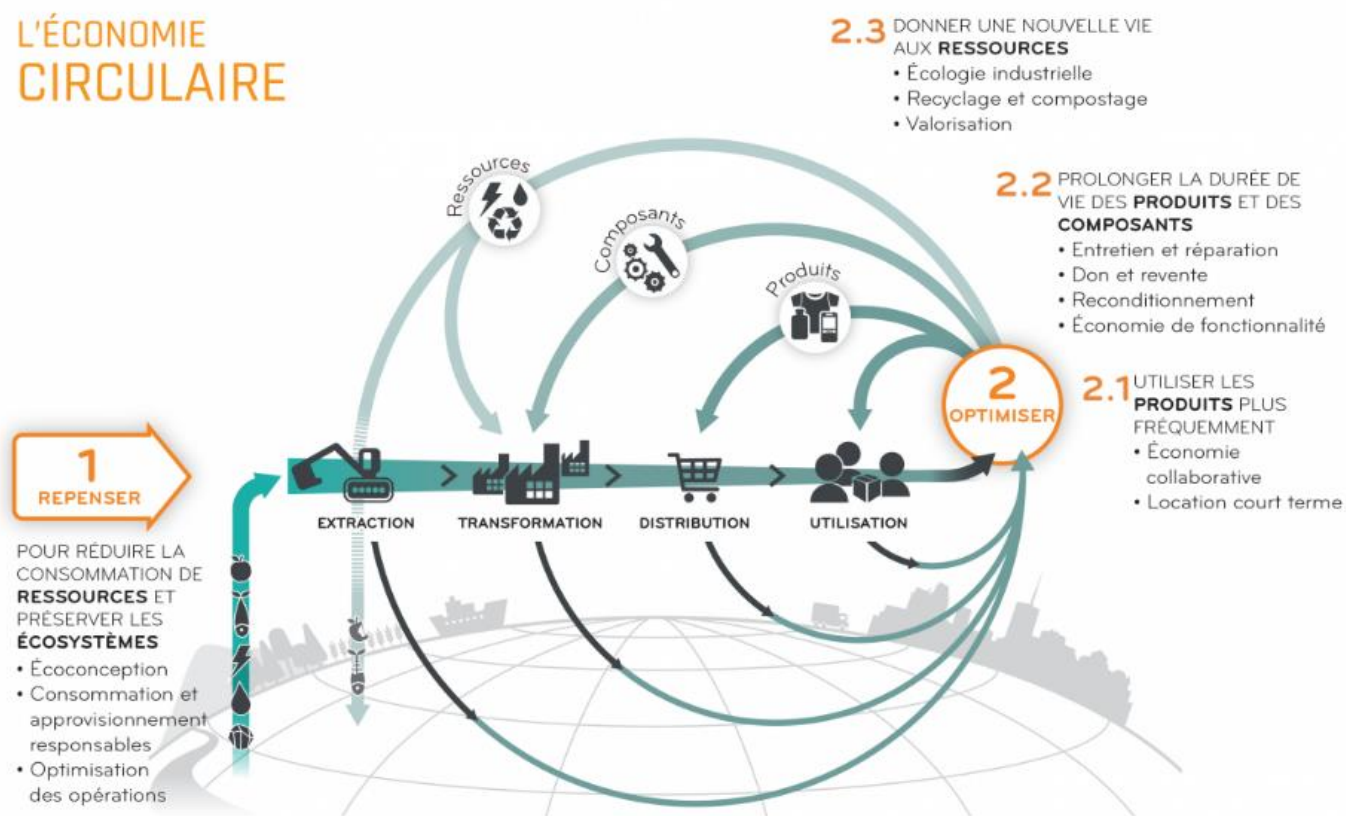
L'économie circulaire

L'économie circulaire est définie comme un « système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités » (7). Elle se déploie à travers 12 stratégies associées aux deux objectifs décrits ici.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE VISE DEUX OBJECTIFS :

1. Repenser nos modes de production et de consommation pour consommer moins de ressources et préserver les écosystèmes qui les génèrent;
2. Optimiser l'utilisation des ressources qui circulent déjà dans nos sociétés.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

Figure 1 – Schéma de l'économie circulaire

Mise à jour de l'indice de circularité : 2,5 %

Le [Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec – Mise à jour 2025](#)¹ (8) de Circle Economy et RECYC-QUÉBEC met en évidence la diminution de la circularité de l'économie québécoise. Publié initialement en 2021 à l'aide de données de 2018, cet indice était de 3,5 % au Québec, soit environ la moitié de la moyenne mondiale (7,2 %). Lors de la mise à jour du rapport, publié en 2025 à l'aide de données de 2023, il a diminué pour s'établir à 2,5 %, en raison d'une croissance de la consommation de matières plus rapide que leur réintégration dans les cycles de production et de consommation. Au niveau mondial, nous avons également assisté à un recul de l'indice à 6,9%. Cette étude démontre une fois de plus les limites du modèle d'économie linéaire actuel : malgré l'abondance des ressources que l'on y ajoute (extraction et importations), l'essentiel s'en échappe sans être réutilisé, obligeant la société à puiser toujours plus de matières vierges pour maintenir son niveau de vie.

Pendant la même période, l'empreinte matérielle totale du Québec a augmenté de façon significative, passant de 271 millions de tonnes (32 tonnes par habitant) à 391 millions de tonnes (46 tonnes par habitant), soit un niveau supérieur à celui de l'Europe et près de quatre fois la moyenne mondiale. Les minéraux non métalliques (sable, gravier, pierre et argile, par exemple) représentent la principale catégorie de matières consommées (51,1 %), notamment en raison des besoins associés au logement, aux infrastructures de transport (autoroutes) et à l'exploration minière. Par ailleurs, l'économie québécoise demeure fortement dépendante des approvisionnements extérieurs : seulement 19 % des matières consommées proviennent du territoire québécois, comparativement à 35 % en provenance du reste du Canada et 34 % de la région Asie-Océanie. Les intrants non renouvelables (métaux, plastiques, papier, verre et autres matières présentes dans les produits du quotidien) représentent 61 % de la consommation de matières, dont une part importante pourrait être recyclée ou réintégrée dans les cycles de production,

mais qui est actuellement éliminée. En bref, le potentiel de retombées économiques associé à la circularité du Québec est sous-exploité. L'empreinte carbone associée à cette consommation augmente aussi, passant de 90,7 millions de tonnes en 2021 à 117 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (14 tonnes par habitant) en 2025, soit environ le double de la moyenne mondiale. Il est intéressant de noter que plus de la moitié de ces émissions (54,4 %) sont générées à l'extérieur du Québec, principalement en raison des importations de biens et de services.

La circularité, en réintroduisant les ressources localement dans les processus de production et de consommation, permet de réduire notre dépendance économique face à la volatilité des marchés mondiaux, aux chocs commerciaux, aux tensions géopolitiques et aux perturbations dues aux événements climatiques. Rappelons que le Québec pourrait presque tripler son indice de circularité et le porter à 9,8 % si des mesures adéquates étaient mises en place, telles que réutiliser avec plus d'efficacité et extraire moins de matières premières, adopter des produits consommables biosourcés ou passer à une production manufacturière écoefficace (12). (11)

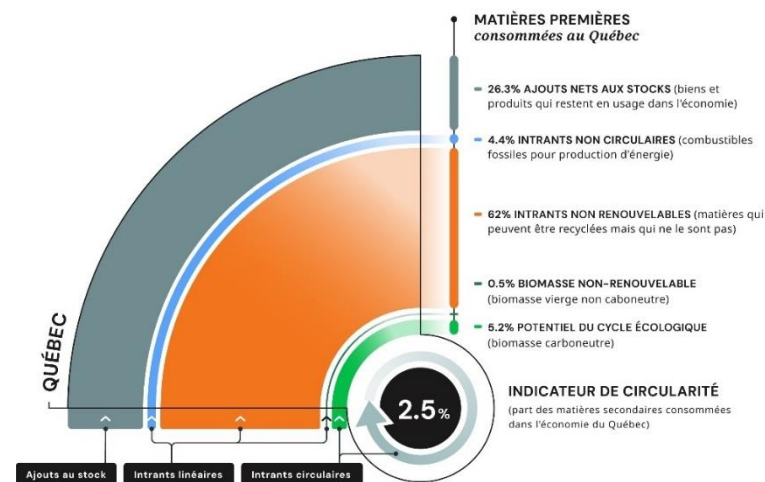


Figure 2 – Indice de circularité de l'économie du Québec publié en 2025

¹ À noter que les données ayant servi à l'étude datent principalement de 2023, avant l'adoption de la FREC.

Partie 1 | Travaux d'élaboration

1.1 Méthodologie

1.2 Cadre financier

Méthodologie

Depuis l’adoption de la FREC en avril 2024, une gouvernance collaborative axée sur l’expertise et la synergie a été instaurée avec les ministères et organismes publics actifs en économie circulaire au Québec. La ligne du temps présentée ci-dessous fait état des étapes franchies pour l’élaboration du PMO 2026-2028.

Printemps 2025 : Rencontres de chacune des six tables sectorielles réunissant les ministères et organismes par secteur priorisé pour présenter les bilans sectoriels du PMO 2025-2028 ainsi que des initiatives novatrices en économie circulaire ayant des retombées concrètes sur le terrain. En plus d’inspirer les acteurs de la FREC dans leurs futures actions, les tables sectorielles servent aussi au développement des compétences en économie circulaire et offrent une occasion de mobiliser de nouveaux acteurs dans la démarche.

Été 2025 : Animation, par le MELCCFP et RECYC-QUÉBEC, de 57 rencontres avec 26 ministères et organismes, dont 5 nouvellement engagés dans la démarche, afin de les suivre dans leurs actions en économie circulaire en cours et de les accompagner dans l’identification de nouvelles actions.

Automne 2025 : Rencontres des tables sectorielles pour dévoiler les 65 nouvelles actions des ministères et organismes et créer des synergies gouvernementales. Cette approche a renforcé la cohérence et la complémentarité des actions gouvernementales, tout en permettant de consolider le portrait des engagements et des budgets du Québec en économie circulaire.

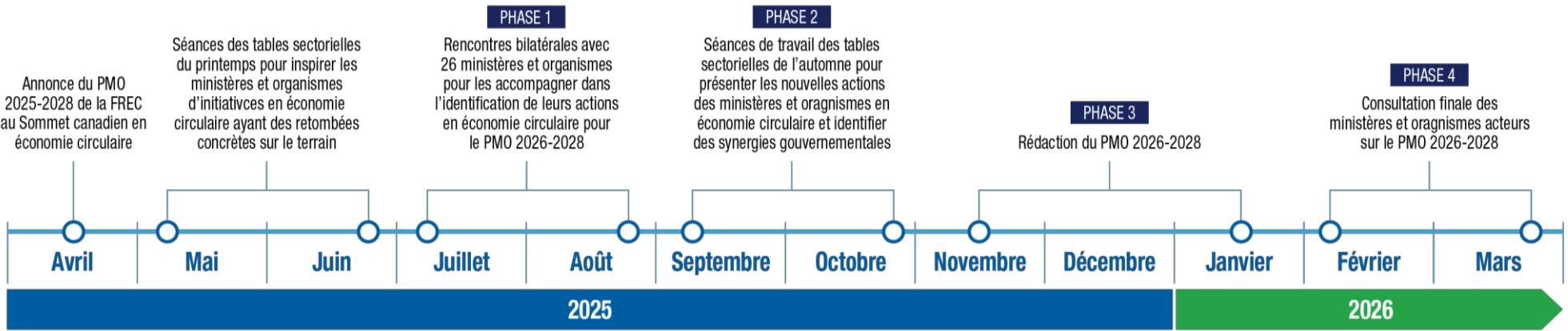


Figure 3 – Processus de consultation pour l’élaboration du PMO 2026-2028 de la FREC 2024-2028

Les actions inscrites au PMO 2025-2028 qui sont toujours en cours ont été conservées dans le PMO 2026-2028 alors que les actions réalisées ou interrompues ont été retirées.² Pour ne pas créer un bris dans la traçabilité des actions du premier PMO et pour rendre facilement identifiables les nouvelles actions développées pour le PMO 2026-2028, la numérotation de ces dernières débute par le nombre 200.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Porteur d'action : Responsable de la planification et de la mise en œuvre de l'action ainsi que du suivi avec le comité de pilotage de la FREC.

Co-porteur : Contribue à la planification et à la mise en œuvre de l'action avec le porteur, sans assurer le suivi de celle-ci auprès du comité de pilotage de la FREC.

Collaborateur : Contribue à la réalisation de l'action par un appui ponctuel ou ciblé, sans en assumer la responsabilité globale.

Responsable : Les ministères et organismes responsables sont les porteurs et co-porteurs d'actions.

² Bien que les PMO suivent les années financières du gouvernement (du 1^{er} avril au 31 mars), les dates inscrites dans les tableaux des actions sont associées aux années civiles. Ainsi, une action se terminant en 2026 prend fin après le 1^{er} avril 2026 et avant le 31 décembre 2026.

Cadre financier

Étant donné le format de gouvernance participative de la FREC 2024-2028, les plans de mise en œuvre bénéficient de l'engagement financier des ministères et organismes à même leurs enveloppes budgétaires respectives. Des programmes de soutien financier et des appels à projets ont été identifiés, certains visant l'implantation de projets appliqués, d'autres misant davantage sur la recherche et l'acquisition de connaissances. **Dans ces deux cas, les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines actions visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent y contribuer en partie.** Ce portrait du potentiel financier des plans, des outils d'investissement et des programmes de soutien financier gouvernementaux offre aux parties prenantes une vision précise des outils à leur disposition pour soutenir leurs initiatives.

À noter que l'expression « selon les projets déposés et acceptés » est utilisée pour les actions associées à des sommes qui peuvent varier selon le nombre et l'admissibilité des projets déposés par les clientèles visées pour l'enveloppe réservée. Dans les cas où les actions ne sont pas accompagnées d'un financement, la mention « S. O. » est inscrite.

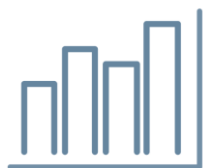
Potentiel financier : Les sommes directement ou indirectement liées à l'économie circulaire ont été comptabilisées comme un levier financier potentiel. Ainsi, certaines actions visent exclusivement à soutenir des projets en économie circulaire, alors que d'autres peuvent y contribuer en partie sans que l'enveloppe associée à l'action soit totalement allouée à l'économie circulaire.

Les sommes du portrait financier du PMO 2026-2028 reflètent une augmentation de 347 % par rapport au PMO précédent, avec des investissements potentiels passant de 758 millions de dollars en 2025-2028 à plus de 3 344 millions de dollars en 2026-2028. Cette hausse significative s'explique notamment par l'ajout d'une mesure en économie circulaire au sein du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028 du MAMH, ainsi que par une analyse plus fine des actions inscrites au PMO du Plan pour une économie verte 2030, comme les programmes Technoclimat et Bioénergie et les programmes d'appui financier d'Hydro-Québec pour promouvoir l'efficacité énergétique. En effet, les programmes gouvernementaux visant la décarbonation de l'économie peuvent également constituer des leviers structurants pour renforcer la circularité, notamment lorsqu'ils favorisent une utilisation plus sobre et efficiente des ressources, une valorisation des matières et une optimisation des flux énergétiques.

Partie 2 | Leviers gouvernementaux

Leviers gouvernementaux

Chacune des actions du PMO 2026-2028 se rattache à au moins un des neuf indicateurs de mesure de l'effort gouvernemental établis dans la FREC 2024-2028. Pour reconnaître le ou les leviers gouvernementaux activés par l'action, les icônes suivantes seront utilisées dans les tableaux de la partie 3.



Projets de recherche et d'innovation pour bonifier l'acquisition de connaissances en économie circulaire

Il importe de bonifier l'acquisition de connaissances et la collecte de données par la recherche, dans un cadre de collaboration pluridisciplinaire. Cela passe par la conception d'outils permettant la cartographie et assurant la traçabilité des ressources pour collecter les données nécessaires à la planification d'interventions adaptées aux besoins et au suivi de la performance. L'innovation joue également un rôle phare, notamment par le biais des projets d'expérimentation et de démonstration visant à créer des boucles de circularité sectorielles.



Activités d'information, de sensibilisation et de formation sur l'économie circulaire menées auprès des parties prenantes

Pour mobiliser les parties prenantes et favoriser leur passage à l'action, il est nécessaire d'informer les acteurs en rendant accessible l'information sur l'économie circulaire, de les sensibiliser aux bénéfices de ce modèle économique et de les former pour leur transmettre l'expertise nécessaire afin que l'écosystème d'affaires bénéficie d'une main-d'œuvre apte à déployer cette approche.



Politiques publiques visant à intégrer l'économie circulaire au sein des secteurs priorités

Pour créer un cadre favorable à l'émergence et à la pérennisation des initiatives en économie circulaire, il faut encourager l'élaboration de politiques, de stratégies, de plans d'action et de directives cohérents avec les objectifs de la FREC, tout en affranchissant l'action gouvernementale de l'économie linéaire. Cela s'effectue par l'inclusion de stratégies de circularité lors de la révision ou de l'élaboration de politiques publiques ayant le potentiel d'améliorer la circularité de l'économie québécoise.



Lois et règlements adoptés visant à encadrer la transition vers une économie circulaire

Afin d'encadrer la transition vers l'économie circulaire et de responsabiliser les parties prenantes de manière juste et équitable, il est impératif de recourir au pouvoir législatif et réglementaire de l'État québécois. Tout en faisant preuve de précaution quant aux effets rebonds possibles, les freins à l'implantation d'une économie circulaire doivent être identifiés et des solutions doivent être évaluées, en collaboration avec les parties prenantes, pour encourager les ministères et organismes ainsi que leurs clientèles à circulariser l'économie.



Financement de projets favorisant l'économie circulaire

Pour appuyer les parties prenantes dans leur transition vers une économie circulaire, des plans, des outils d'investissement et des programmes de soutien financier sont nécessaires. Ces appuis pourront servir, notamment, à accompagner les parties prenantes dans des changements de pratiques, de processus et de chaînes d'approvisionnement, à amortir les risques, à favoriser la reconversion professionnelle vers des emplois clés, ainsi qu'à mettre en place des infrastructures de récupération et de recyclage.



Espaces de collaboration en économie circulaire entre le gouvernement et les acteurs

Un déploiement optimal de l'économie circulaire passe par l'implication de l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur des secteurs prioritaires. La prise en compte de divers points de vue contribuera à l'identification collective des occasions à saisir et des enjeux dans chaque secteur.



Achats publics intégrant des critères d'économie circulaire

C'est en agissant lui-même de façon exemplaire que l'État tracera la voie pour la circularisation de l'économie québécoise. Avec plus de 110 ministères et organismes assujettis à la [Loi sur le développement durable](#), l'administration publique regroupe un écosystème d'acteurs dont l'action harmonisée par le levier de l'approvisionnement responsable permettra d'accroître l'offre de produits et services répondant aux stratégies de l'économie circulaire. (13)



Activités et représentations du gouvernement du Québec ayant un impact sur l'économie circulaire à l'international

Premier État en Amérique du Nord à s'être doté d'une feuille de route en économie circulaire, le Québec doit poursuivre ses démarches pour faire rayonner ce nouveau système économique. En se positionnant comme un leader, le Québec peut influencer les politiques publiques nationales et internationales tout en apprenant des autres pays et régions. Il concourt dans un même élan à favoriser une plus grande cohérence entre l'action locale et internationale dans une perspective orientée vers les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.



Partenariats et ententes de collaboration internationale en lien avec l'économie circulaire

La collaboration étant un principe fondamental de l'économie circulaire, son déploiement et la résolution de défis communs seront favorisés par des partenariats bilatéraux et multilatéraux structurants. Ceux-ci peuvent attirer des ressources, des talents et des technologies pour améliorer les solutions locales et accroître la diffusion de l'expertise du Québec à l'international. Enfin, de telles initiatives de collaboration peuvent renforcer les engagements du gouvernement en lien avec les enjeux touchant le climat, la biodiversité et la réduction de la pollution plastique.

Partie 3 | Actions du plan de mise en œuvre

3.1 **Secteur bioalimentaire**

3.2 **Secteur construction**

3.3 **Secteur manufacturier**

3.3.1 **Produits textiles**

3.3.2 **Produits électroniques et électroménagers**

3.4 **Secteur mines**

3.5 **Secteur énergie**

3.1 - Secteur Bioalimentaire

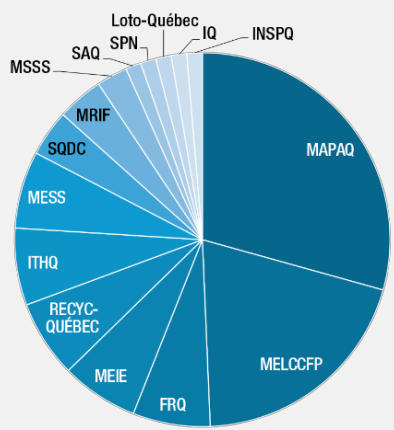
Tableau 1 : Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur bioalimentaire dans la FREC.

OBJECTIF 1 – Améliorer la circularité en amont de la chaîne de valeur bioalimentaire		
1.1.	Intégrer des stratégies de circularité dans le système agricole en amont de la chaîne de valeur bioalimentaire.	FRQ, IQ, MAPAQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
1.2.	Concevoir des modèles d'affaires permettant les échanges et la mutualisation des ressources.	MAPAQ, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 2 – Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire		
2.1.	Optimiser les opérations pour limiter les pertes d'aliments déclassés ou excédentaires.	FRQ, IQ, MAPAQ, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
2.2.	Exemplarité de l'État : Accroître l'engagement des acteurs institutionnels à réduire le gaspillage alimentaire.	FRQ, INSPQ, ITHQ, Loto-Québec, MAPAQ, MELCCFP, MESS, MRIF, RECYC-QUÉBEC, MSSS
OBJECTIF 3 – Favoriser la circularisation des emballages alimentaires		
3.1.	Soutenir les initiatives permettant le déploiement de contenants et d'emballages réutilisables et écoconçus dans le secteur alimentaire.	IQ, MAPAQ, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC, SAQ
3.2.	Bonifier les dispositions encadrant les emballages de plastique pour mieux les circulariser.	FRQ, IQ, MELCCFP, MRIF, SAQ, SQDC
OBJECTIF 4 – Recourir à l'économie circulaire comme levier de lutte contre l'insécurité alimentaire		
4.1.	Favoriser les chaînes d'approvisionnement basées sur des circuits courts dans les déserts alimentaires.	MAPAQ, MELCCFP, MESS, MRIF, MSSS, RECYC-QUÉBEC, SPN
4.2.	Améliorer les mécanismes de redistribution, de don et de revente des produits alimentaires non commercialisables.	FRQ, MAPAQ, MELCCFP, MESS, MRIF, MSSS, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 5 – Optimiser la gestion de la ressource eau		
5.1.	Bonifier les connaissances sur l'application de l'économie circulaire à la ressource eau.	FRQ, MAPAQ, MEIE, MELCCFP, MRIF
5.2.	Circulariser la gestion des eaux usées des procédés agricoles et industriels.	FRQ, IQ, MAPAQ, MEIE, MELCCFP, MRIF

75

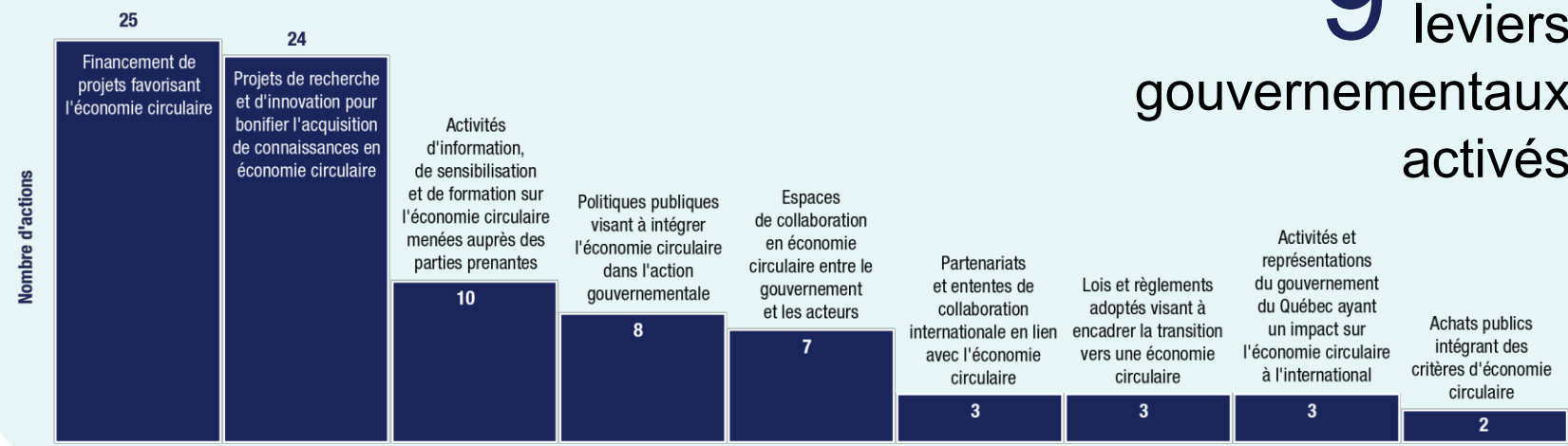
actions totales
portées par
15 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
607 133 444 \$

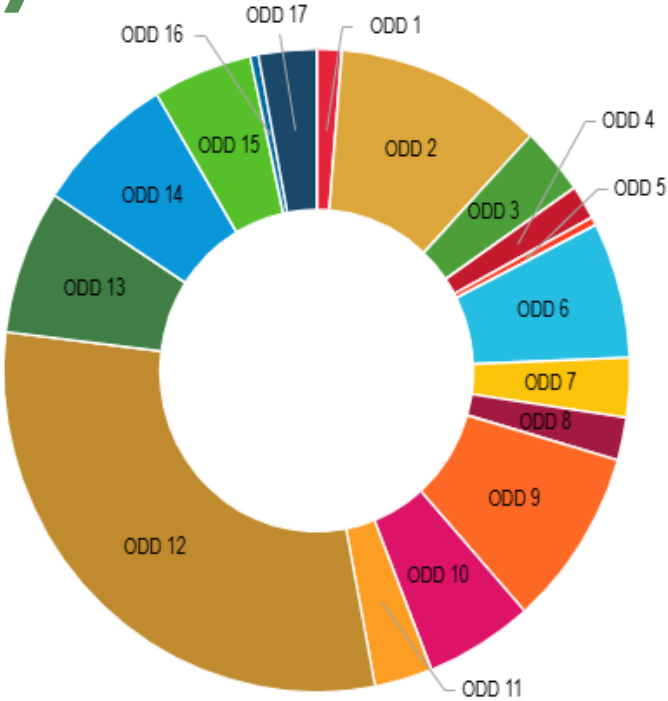
9 leviers
gouvernementaux
activés



14
clientèles
visées

Ministères et organismes
Établissements de recherche
Réseaux
Entreprises et leurs regroupements
Entreprises d'économie sociale
OBNL

17 ODD activés



10 Stratégies d'économie
circulaire mobilisées

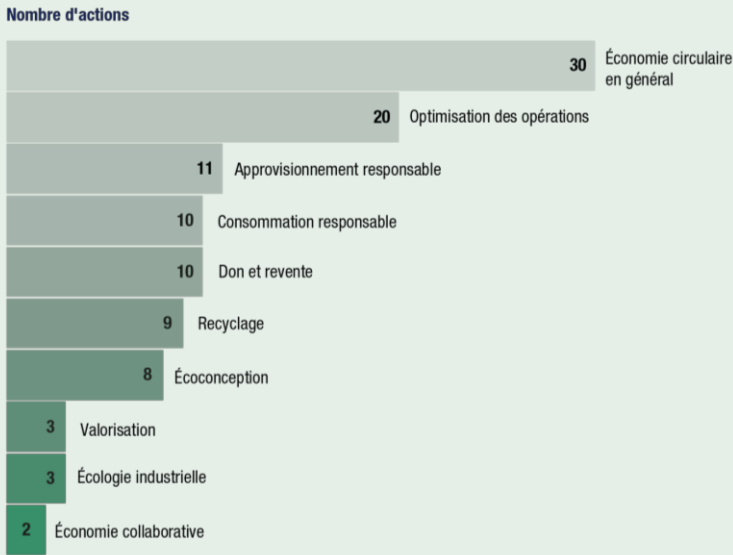


Tableau 2 : Actions des ministères et organismes pour le secteur bioalimentaire.

Nº	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
1	Financement de projets individuels de circularité dans le système agricole à travers le programme Prime-Vert	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MAPAQ	—	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
2	Financement de projets pour la diffusion de stratégies de circularité dans la gestion des matières résiduelles agricoles à travers le programme Prime-Vert	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, établissements de recherche, OBNL, villes, municipalités et MRC	1.1	MAPAQ	—	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
3	Appui financier aux projets d'investissement menés par les Éleveurs de porcs du Québec visant l'amélioration de la gestion des animaux morts à la ferme	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MAPAQ	—	—	2022-2027	2 500 000 \$	
4	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles agricoles à travers le programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	1.1	MAPAQ	—	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
5	Financement de projets en bioalimentaire du Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec (CRIBIQ) intégrant des critères d'économie circulaire	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	1.1	MEIE	—	—	2024-2027	Selon les projets déposés et acceptés	
6	Financement pour l'implantation du Centre d'innovation en agrosciences et en agritechnologies de L'Assomption spécialisé en technologies agricoles et en bioproduits végétaux	OBNL	1.1	MEIE	—	—	2024-2027	41 693 250 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
7	Financement de projets dans le cadre du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGNR) – action R8-060 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, villes, municipalités et MRC	1.1, 19.4, 22.1	MEIE	–	–	2024-2029	264 176 000 \$	
8	Priorisation de l'utilisation de la valeur fertilisante réelle des déjections animales lors de l'épandage à travers un nouveau cadre réglementaire pour le secteur agricole	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MELCCFP	–	MAMH, MAPAQ, FADQ, CPTAQ, FFQ, RECYC-QUÉBEC, RMAAQ, INSPQ	2022-2026	100 000 \$	
10	Facilitation des initiatives collectives permettant la mutualisation des ressources pour les producteurs et productrices agricoles par l'intermédiaire des programmes ministériels existants et de la réglementation.	Entreprises et leurs regroupements	1.2	MAPAQ	–	–	s. d.-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
11	Diffusion d'informations pour favoriser l'élaboration de modèles de mutualisation en agriculture	Réseaux, entreprises et leurs regroupements	1.2	MAPAQ	–	–	2025-2028	S. O.	
12	Mise en œuvre du Programme de recherche en partenariat – Agriculture durable : le volet I implique la mise en place du Réseau québécois de recherche en agriculture durable (RQRAD) et le volet II implique la réalisation d'un appel de projets	Établissements de recherche	1.1, 5.1	FRQ	–	MAPAQ	2022-2027	28 500 000 \$	
13	Versement d'une subvention d'infrastructure à l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF) à travers le programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies	Établissements de recherche	2.1	FRQ	–	–	2024-2030	3 000 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
15	Participation au Laboratoire d'accélération en économie circulaire – Systèmes alimentaires créé par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC) et La Transformerie	Ministères et organismes, établissements de recherche, entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, entre autres	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.2	RECYC-QUÉBEC	MELCCFP, MAPAQ	-	2024-2027	S. O.	  
16	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique encourageant la valorisation des coproduits issus des activités de transformation alimentaire et la mise en place d'initiatives visant à réduire le gaspillage et les pertes alimentaires dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	2.1	MAPAQ	-	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
17	Appui aux activités du Consortium de recherche et d'innovation sur la transformation alimentaire (RITA)	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	2.1	MAPAQ	-	—	2022-2027	Selon la convention signée avec le Consortium	
19	Déploiement d'un programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions	Entreprises et leurs regroupements, réseaux	2.1, 2.2	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP	2025-2027	3 100 000 \$	
21	Participation au comité technique sur la nouvelle norme ISO/CD 20001 portant sur le gaspillage alimentaire	Entreprises et leurs regroupements	2.1	RECYC-QUÉBEC	-	—	2024-2027	S. O.	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
22	Réalisation d'un projet de recherche sur la quantification et la catégorisation du gaspillage alimentaire, sur les stratégies de réduction du gaspillage alimentaire et sur l'écocoefficienc de ces stratégies, en collaboration avec le GastronomiQc Lab	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	2.2	ITHQ	-	—	2023-2027	S. O.	
23	Offre de formation virtuelle gratuite sur la réduction du gaspillage alimentaire destinée aux manipulateurs des institutions publiques	Entreprises et leurs regroupements	2.2	ITHQ	-	MAPAQ	2023-2028	50 000 \$	
25	Partage des résultats de recherche sur le gaspillage alimentaire et échange de connaissances par la participation à des événements scientifiques ou destinés à l'industrie au Québec et à l'international	Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	2.2	ITHQ	-	—	2019-2028	S. O.	 
26	Coordination d'une redistribution interne des surplus alimentaires liés aux activités institutionnelles pour en éviter le gaspillage	Ministères et organismes	2.2	ITHQ	-	—	2025-2028	S. O.	
27	Mise en place d'un système de revente à moindre coût des surplus alimentaires produits lors des classes de cuisine aux étudiants et employés de l'institution	Ministères et organismes	2.2	ITHQ	-	—	2025-2028	S. O.	
28	Accompagnement d'institutions des réseaux de la santé et de l'éducation par une firme spécialisée pour les soutenir dans la transition vers une gestion des matières résiduelles plus durable et conforme aux nouvelles exigences réglementaires en gestion des matières organiques	Réseaux	2.2	MELCCFP	-	MEQ	2024-2027	800 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
29	Collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour promouvoir à l'international les actions du Québec en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	2.2	MRIF	-	MAPAQ, RECYC-QUÉBEC, MELCCFP	2026-2028	S. O.	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	-	—	2024-2028	S. O.	
31	Soutien à la Tablee des Chefs pour la valorisation des surplus alimentaires et l'amélioration des connaissances et des compétences culinaires des jeunes	Réseaux, entreprises d'économie sociale	2.1, 2.2, 4.2	MAPAQ	-	MSSS, SAJ, RECYC-QUÉBEC, MESS	2024-2029	8 000 000 \$	
32	Financement de projets en faveur de l'économie circulaire dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales à travers les programmes financiers ministériels existants	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 5.2	MAPAQ	-	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
33	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique ayant le potentiel de stimuler l'offre québécoise de produits de la bioéconomie issus de plantes pérennes, comme les emballages, dans le cadre du programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	3.1	MAPAQ	-	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
34	Soutien aux entreprises bioalimentaires et de fabrication de boissons dans l'écoconception de leurs emballages et de leurs contenants à travers le programme Écoemballage+	Entreprises et leurs regroupements	3.1	MAPAQ	-	FAQDD	2023-2026	Selon la convention signée	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
37	Accroissement de l'offre de produits alcooliques conditionnés dans des contenants écoresponsables dans nos réseaux de vente	Entreprises et leurs regroupements	3.1, 3.2	SAQ	-	—	2023-2028	S. O.	
38	Récupération de 7 % des emballages dans les succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC) d'ici le 31 mars 2028	Grand public (consommateurs)	3.2	SQDC	-	—	2023-2028	400 000 \$	
39	Intégration des critères d'écoresponsabilité dans 80 % des emballages de cannabis d'ici le 31 mars 2028	Entreprises et leurs regroupements	3.2	SQDC	-	—	2023-2028	S. O.	
40	Mise en place de 2 nouvelles initiatives annuelles pour soutenir les démarches écoresponsables de l'industrie du cannabis, notamment, en lien avec les emballages, d'ici le 31 mars 2028	Entreprises et leurs regroupements	3.2	SQDC	-	—	2023-2028	30 000 \$	 
41	Appui aux initiatives de mise en marché de proximité répondant aux besoins des consommateurs, notamment à l'intérieur des déserts alimentaires, à travers les programmes ministériels existants	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC	4.1	MAPAQ	-	—	2024-2028	Selon les projets acceptés	
42	Soutien financier aux initiatives de jardins de solidarité	Grand public (consommateurs)	4.1	MESS	-	MAPAQ	2025-2029	4 600 000 \$	
43	Accompagnement des organismes communautaires et de leurs partenaires dans le développement d'une agriculture urbaine qui contribue à la sécurité alimentaire en partenariat avec le Laboratoire sur l'agriculture urbaine	Grand public (consommateurs), OBNL, entreprises d'économie sociale	4.1	MESS	-	—	2025-2029	1 400 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
44	Bonification du soutien financier à des initiatives porteuses en matière de sécurité alimentaire à travers le Fonds québécois d'initiatives sociales	OBNL, entreprises d'économie sociale	4.1	MESS	-	—	2024-2029	4 000 000 \$	
45	Mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire en milieu nordique prévoyant notamment la mise en place de serres communautaires	Villes, municipalités et MRC, OBNL, entreprises d'économie sociale	4.1	SPN	-	—	2024-2028	3 000 000 \$	
46	Présentation à la Table québécoise sur la saine alimentation (TQSA) sur l'économie circulaire comme levier de lutte contre l'insécurité alimentaire	Ministères et organismes, entreprises d'économie sociale, OBNL	4.1,4.2	MSSS	-	MELCCFP, MAPAQ	2024-2027	S. O.	
47	Financement de projets visant les infrastructures d'entreposage du réseau des Banques alimentaires du Québec	OBNL, entreprises d'économie sociale	4.2	MAPAQ	-	—	2022-2027	26 000 000 \$	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1-19.2, 19.4, 20.1-20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	—	2025-2027	S. O.	
49	Mise en place d'un Comité de coordination interministériel en matière de sécurité alimentaire (CCIMSA)	Ministères et organismes	4.2	MESS	-	MSSS, MAPAQ, MEQ, MEIE, MELCCFP, MFA, MAMH	2024-2029	S. O.	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
50	Mise à jour du cadre de référence pour une alimentation saine et durable à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux	Réseaux	2.2, 4.2	MSSS	-	—	2023-2027	S. O.	
51	Versement d'une subvention d'infrastructure au Centre québécois de recherche sur la gestion de l'eau (CentrEau) à travers le programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies	Établissements de recherche	5.1	FRQ	-	—	2022-2028	3 000 000 \$	
52	Soutien à un programme de collaboration de recherche CNRST-FRQ Québec-Maroc dont un des thèmes porte sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion de l'eau	Établissements de recherche	5.1	FRQ	-	—	2024-2027	423 895 \$	 
53	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique ayant le potentiel d'optimiser la gestion de l'eau en milieu agricole à travers le programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	5.1	MAPAQ	-	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
54	Financement de projets de recherche appliquée, de développement expérimental et d'adaptation technologique ayant le potentiel d'optimiser la gestion de l'eau dans le milieu de la transformation alimentaire à travers le programme Innovation bioalimentaire	Établissements de recherche	5.1	MAPAQ	-	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
55	Réalisation d'un projet de recherche sur l'identification et la quantification des services échohydrologiques des agrosystèmes en partenariat avec l'Université Laval et l'Association des producteurs de canneberges du Québec	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche, ministères et organismes	5.1	MELCCFP	-	—	2023-2027	151 799 \$	
56	Réalisation de projets d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines et de surface (PACES) pour mieux comprendre la disponibilité de la ressource eau dans le cadre du Plan national de l'eau	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche, grand public (consommateurs), ministères et organismes, organismes environnementaux, villes, municipalités et MRC	5.1	MELCCFP	-	—	2023-2028	10 300 000 \$	
57	Financement du centre collégial de transfert de technologie (CTEAU) spécialisé dans les technologies de l'eau, le développement et l'optimisation d'une filière de traitement des eaux rejetées par les usines de transformation de produits marins	Établissements de recherche	5.1, 5.2	MEIE	-	—	2024-2027	500 000 \$	
58	Financement de projets individuels pour la gestion des eaux usées agricoles à travers le programme Prime-Vert	Entreprises et leurs regroupements	5.2	MAPAQ	-	—	2023-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	-	—	2021-2027	5 000 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
61	Engagement envers le suivi de l'évolution des connaissances en économie circulaire et la modification, si nécessaire, des priorités lors de la révision de celles-ci en vue des prochains appels à projets des programmes Innovation bioalimentaire et Prime-Vert	Toutes les clientèles	1.1, 2.1, 3.1, 5.1, 5.2	MAPAQ	-	—	2023-2028	S. O.	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF		MELCCFP	2025-2028	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	-	—	2021-2026	3 000 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
201	Renouvellement du Fonds Moins c'est + de La Ruche	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL, organismes environnementaux	1.2, 2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.3, 10.1, 12.1, 12.3, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2025-2027	500 000 \$	
202	Élaboration d'une norme canadienne interopérable avec les principaux cadres internationaux pour la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et la mise en place de pratiques durables par les organisations canadiennes (CAN/BNQ 9700-700) – composante de l'action S1-120 du PMO du Plan pour une économie verte 2030.	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL	1.1, 2.1, 3.1, 3.2, 5.2, 6.3, 9.2, 9.3, 15.3, 16.1, 20.1, 20.2	MELCCFP	IQ	-	2024-2026	250 000 \$	
203	Cycle Momentum – Services d'accompagnement (accélération) et financement (programme Origo) pour les entreprises québécoises en amorçage dans le secteur des technologies propres – action S3-080 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2023-2028	19 185 000 \$	
204	Programme Technoclimat – Aide financière pour le soutien de projets de démonstration technologique (innovation) en matière d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec – action S3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, OBNL	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2029	166 334 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
205	Intégration de la formation <i>L'acquisition responsable</i>, comprenant un module sur l'économie circulaire, sur la plateforme gouvernementale d'apprentissage Brio afin de la rendre disponible à toute personne travaillant dans une organisation visée par la Loi sur l'administration publique	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 4.1, 6.3, 7.1, 9.1, 10.1, 10.2, 15.2, 19.2	MELCCFP	-	-	2025-2028	S. O.	
206	Développement d'un cadre conceptuel et opérationnel renforçant la compréhension et l'intégration des liens entre la préservation de la biodiversité et l'économie circulaire, dans la perspective d'appuyer la prise de décisions au public et au privé	Établissements de recherche	2.1, 9.2, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2027	1 550 500 \$	
207	Déploiement de l'économie circulaire au sein des entreprises	Entreprises et leurs regroupements	3.1, 5.2, 16.2, 19.1, 19.2	IQ	-	-	2025-2028	S. O.	
208	Accompagnement des entreprises agricoles dans l'adoption de solutions numériques intégrant l'IA, à travers l'Offensive de transformation numérique, afin d'optimiser l'approvisionnement, d'améliorer la productivité, de maximiser la rentabilité, de réduire l'impact environnemental et de renforcer l'autonomie alimentaire	Entreprises et leurs regroupements	1.1	MEIE		MAPAQ	2025-2028	MEIE : 599 654 \$ MAPAQ : 399 769 \$	
209	Financement d'un projet-pilote de réduction du gaspillage alimentaire comme levier d'achat local dans un CIUSSS du réseau de la santé	Réseaux	2.2	MAPAQ	-	-	2025-2026	250 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
210	Association du Casino de Montréal avec La Tableé des Chefs afin de valoriser les surplus alimentaires et de soutenir leur redistribution vers des organismes communautaires, contribuant ainsi à la réduction du gaspillage alimentaire	Entreprises d'économie sociale, grand public (consommateurs), OBNL	2.2	Loto-Québec	-		2025-s.d.	S. O.	
211	Réflexions concernant l'encadrement de certains contenants et emballages en plastique difficilement recyclables	Entreprises et leurs regroupements	3.2	MELCCFP	-	MAPAQ	2026-2028	S. O.	
212	Acquisition de connaissances sur la gestion durable de l'eau en transformation alimentaire	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	5.1	MAPAQ	-	-	2025-2026	69 000 \$	 
213	Développement d'un champ de recherche novateur sur la gestion et le traitement des eaux usées en transformation alimentaire	Entreprises et leurs regroupements	5.2	MAPAQ	-	-	2025-2030	880 000 \$	
214	Octroi d'une subvention à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), dans le cadre de la mesure 5.2 du Plan national de l'eau, afin de mettre en œuvre le projet EstimeEAU 2.0 visant la bonification de l'outil d'estimation des besoins agricoles en eau	Entreprises et leurs regroupements	5.2	MELCCFP	-	MAPAQ	2025-2027	1 390 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
215	Reconnaissance de la contribution de l'économie circulaire au développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable dans le cadre de la Politique bioalimentaire 2025-2035	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, grand public (travailleurs), ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2	MAPAQ	-	FADQ, RMAAQ, CPTAQ, CARTV, ITAQ	2025-2035	S. O.	
216	Octroi d'une subvention pour financer des projets d'expérimentation dans le cadre du Laboratoire d'accélération en économie circulaire pour les systèmes alimentaires, afin de lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaire	Établissements de recherche, entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 4.1, 4.2	MELCCFP	-	MAPAQ, FRQ	2025-2028	1 200 000 \$	
225	Réduction du gaspillage alimentaire lors des Journées annuelles de santé publique 2026 - 2028	Réseaux	2.2	INSPQ	-	-	2025-2028	S. O.	
233	Mise en place d'une solution visant à mettre en valeur la viande de gros gibiers victimes de braconnage, à prévenir le gaspillage alimentaire et à contribuer à l'approvisionnement du réseau des banques alimentaires du Québec	Entreprises d'économie sociale, Grand public (consommateurs), Ministères et organismes, OBNL	2.2, 4.2	MELCCFP	-	MESS	2023-2028	S. O.	
265	Soutien du programme Cuisine ton avenir de La Table des chefs, qui fait la promotion de la récupération et de la lutte contre le gaspillage alimentaire auprès des jeunes en situation de vulnérabilité, dans les centres jeunesse et les écoles secondaires	Grand public, OBNL, Réseaux	2.2	MESS	-	-	2026-2028	1 800 000 \$	

NOUVELLE ACTION À SURVEILLER

Le MEIE, en collaboration avec le MAPAQ, réduit les pertes alimentaires par l'accompagnement des entreprises agricoles à travers l'Offensive de transformation numérique (OTN).

L'objectif : adopter des solutions numériques intégrant l'IA afin d'optimiser l'approvisionnement, d'améliorer la productivité, de maximiser la rentabilité, de réduire l'impact environnemental et de renforcer l'autonomie alimentaire du Québec.

L'OTN vise à soutenir les entreprises vers la nécessaire transition numérique et à favoriser la productivité et la compétitivité des entreprises du Québec.

Potentiel financier : 999 423 \$

3.2 – Secteur construction

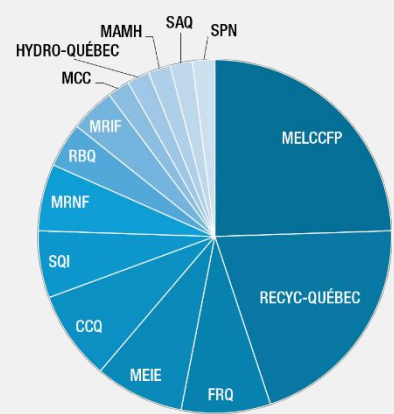
Tableau 3 : Ministères et organismes responsables d'actions par objectif et par mesure pour le secteur de la construction dans la FREC.

OBJECTIF 6 – Écoconcevoir les matériaux et les infrastructures		
6.1.	Adapter le cadre juridique du secteur afin de faciliter l'écoconception des infrastructures.	MELCCFP, SQI
6.2.	Développer et soutenir la recherche et l'innovation pour faciliter l'écoconception des matériaux et des infrastructures.	FRQ, Hydro-Québec, MEIE, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC
6.3.	Favoriser l'intégration de matériaux à faible empreinte carbone et résilients aux impacts des changements climatiques dans les infrastructures.	FRQ, IQ, MAMH, MEIE, MELCCFP, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 7 – Augmenter l'intégration des principes d'économie circulaire dans la planification des chantiers		
7.1.	Outils, notamment par de la formation, les donneurs d'ordres en vue de l'intégration de l'économie circulaire en amont des projets de construction, de rénovation et de démolition.	CCQ, FRQ, MAMH, MEIE, MELCCFP, RBQ, RECYC-QUÉBEC, SPN, SQI
OBJECTIF 8 – Prolonger la durée de vie des matériaux et des infrastructures		
8.1.	Financer les initiatives permettant de prolonger la durée de vie des matériaux et des infrastructures.	FRQ, MAMH, MCC, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 9 – Favoriser les pratiques de récupération et de mise en valeur des résidus CRD		
9.1.	Former les parties prenantes à la déconstruction des infrastructures.	CCQ, FRQ, MAMH, MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC, SAQ, SPN
9.2.	Soutenir les filières permettant le tri et la récupération des matériaux.	FRQ, IQ, MAMH, MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC, SPN
9.3.	Soutenir les marchés permettant la commercialisation des produits de construction issus du reconditionnement et de la réutilisation (y compris les produits issus de la déconstruction).	IQ, MAMH, MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC, SPN

49

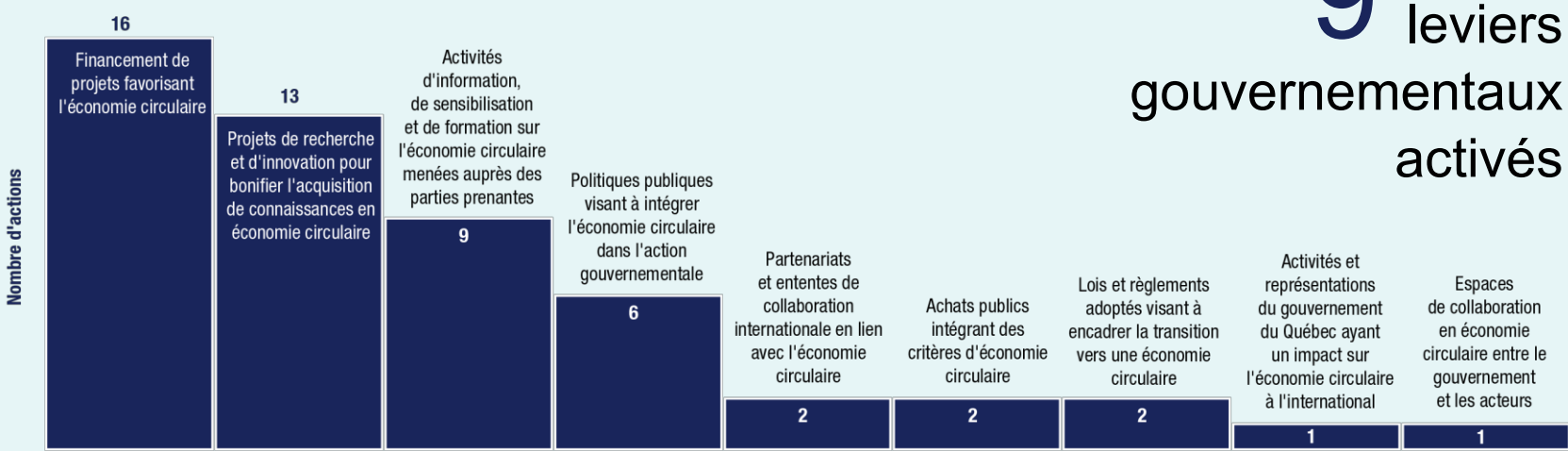
actions totales
portées par
14 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier
639 093 800 \$

9 leviers
gouvernementaux
activés

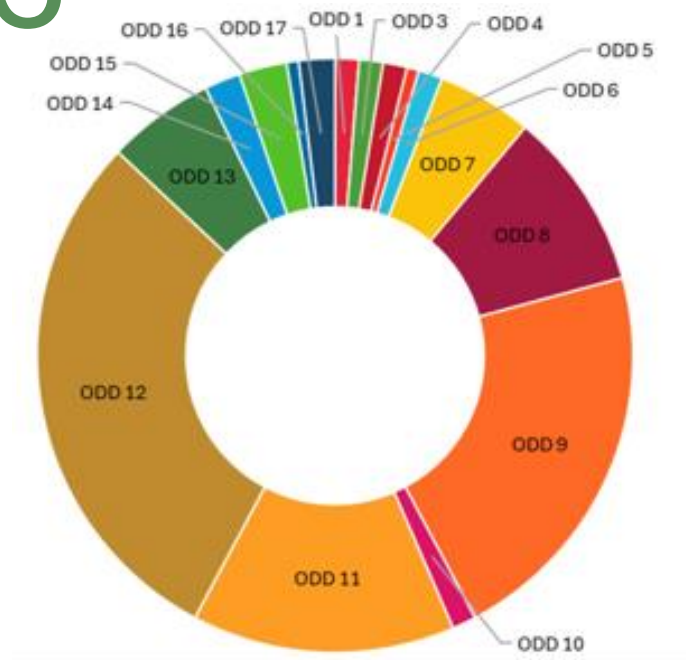


12

clientèles
visées

Établissements de recherche
Villes, municipalités et MRC
OBNL
Entreprises et leurs regroupements
Ministères et organismes
Entreprises d'économie sociale

16 ODD activés



9 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions

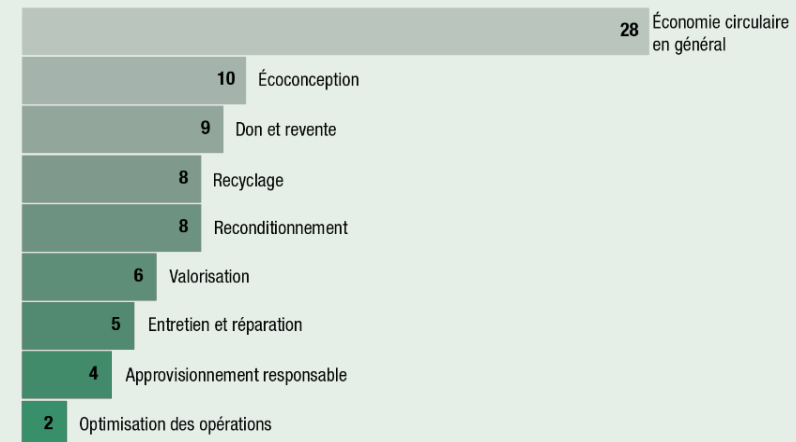


Tableau 4 : Actions des ministères et organismes pour le secteur de la construction.

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	-	—	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	—	2025-2027	S. O.	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	-	—	2021-2027	5 000 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP	2025-2028	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	-	—	2021-2026	3 000 000 \$	
65	Cartographie des catégories d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour la réalisation d'un état des lieux de la consommation au gouvernement du Québec et de ses impacts environnementaux et sociaux	Ministères et organismes	6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.1, 14.2	MELCCFP	-	SCT	2026-2028	350 000 \$	 

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
66	Soutien aux projets visant l'optimisation de la gestion des matières résiduelles en milieu nordique par la réduction à la source des matières résiduelles, la mise en place d'infrastructures d'entreposage, le démantèlement des matières entreposées et la recherche de débouchés pour les résidus	Villes, municipalités et MRC	9.1, 9.2, 9.3, 17.1, 17.2, 17.3, 18.1	RECYC-QUÉBEC	SPN	-	2025-2028	RECYC-QUÉBEC : 10 000 000 \$ SPN : 10 000 000 \$	
67	Application d'un ensemble de meilleures pratiques environnementales dans la conception, la construction et l'exploitation des immeubles	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	6.1	SQI	-	—	2023-2028	S. O.	
68	Adoption de documents-cadres sur les analyses de cycle de vie et réalisation de 10 projets pilotes pour décarboner les projets majeurs de construction et de rénovation des bâtiments de la Société québécoise des infrastructures (SQI)	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	6.1	SQI	-	MELCCFP	2023-2028	S. O.	
69	Soutien au Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD), axe 1 : Évaluation, conception et intégration et axe 2 : Approches systémiques et accélérateurs, à travers le programme Regroupements stratégiques	Établissements de recherche	6.2	FRQ	-	—	2019-2027	4 200 000 \$	
71	Soutien aux travaux d'AdapT, l'Institut de recherche sur les infrastructures résilientes et circulaires	Établissements de recherche	6.2	FRQ	-	—	2023-2030	3 500 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
72	Versement de subventions aux projets dans le cadre des mesures 5.1 « Soutenir des initiatives de recherche et développement des universités québécoises et des centres de recherche » et 5.2 « Soutenir la recherche appliquée et le transfert technologique sur les produits de construction biosourcés en bois » du Plan de mise en œuvre 2021-2026 de la Politique d'intégration du bois dans la construction	Établissements de recherche	6.2	MRNF	-	—	2023-2029	3 278 300 \$	
73	Financement, par le biais du programme national de recherche collaborative (PNRC) de FPIInnovations, de projets de recherche importants dans les domaines des produits du bois, de la construction en bois, des opérations forestières, des pâtes et papiers et des bioproduits	Entreprises et leurs regroupements	6.2	MRNF	-	—	2024-2029	5 000 000 \$	
74	Admission de mesures de développement durable aux volets 4a « Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques » et 4b « Soutien au financement d'infrastructures d'innovation privée » du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO)	Réseaux, OBNL, établissements de recherche	6.2, 6.3	MEIE	-	—	2024-2028	Selon les projets déposés et acceptés	
75	Mise en œuvre du Programme d'innovation en construction bois (PICB) – action R3-090 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	6.2, 6.3	MRNF	-	MELCCFP	2021-2027	33 925 000 \$	
78	Entente de partenariat avec Synergie Québec pour dynamiser et étendre les actions de la communauté des symbioses industrielles et territoriales à travers la province et moderniser sa plateforme de gestion de données	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, entreprises d'économie sociale	6.2, 7.1, 9.3, 20.3, 21.2	RECYC-QUÉBEC	-	—	2024-2026	750 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
79	Révision des outils d'encadrement de la valorisation des matières granulaires résiduelles par des ajustements aux critères de qualité pour proposer de nouveaux usages pour ces matières	Entreprises et leurs regroupements, ministères et organismes, villes, municipalités et MRC	6.1, 6.3, 9.2	MELCCFP	-	MTMD, Hydro-Québec	2023-2026	S. O.	
80	Identification et création d'un répertoire de formations intégrant des critères de développement durable, dont des critères relatifs à l'économie circulaire	Grand public (travailleurs)	7.1	CCQ	-	—	2025-2028	S. O.	
81	Accompagnement des parties prenantes par une offre de formations portant sur l'intégration du développement durable, dont la circularité, dans les pratiques de l'industrie	Comités sectoriels de main-d'œuvre, ministères et organismes, syndicats, grand public (travailleurs), entreprises et leurs regroupements	7.1	CCQ	-	—	2024-2026	S. O.	
82	Assurance de la disponibilité d'une offre de formation continue pour les entrepreneurs en construction portant sur l'intégration de l'économie circulaire en amont des projets de construction, de rénovation et de démolition	Entreprises et leurs regroupements	7.1	RBQ	-	—	2024-2028	S. O.	
84	Soutien aux initiatives en économie circulaire à travers la collaboration avec trois organismes locaux pour accompagner les PME du territoire nordique, en mettant l'accent sur la déconstruction et le réemploi	Entreprises et leurs regroupements	7.1	SPN	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2024-2028	2 400 000 \$	
85	Élaboration de lignes directrices et réalisation de trois projets pilotes pour réduire la quantité de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) éliminés dans les sites d'enfouissement	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	7.1	SQI	-	RECYC-QUÉBEC	2023-2028	S. O.	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
86	Sensibilisation des organismes aux avantages du processus de conception intégrée (PCI) et de la modélisation des informations de la construction (en anglais : <i>building information modeling</i>, ou BIM) dès la phase de planification des projets dans le cadre des volets 4a « Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation publiques » et 4b « Soutien au financement d'infrastructures d'innovation privée » du Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO)	Réseaux, OBNL, établissements de recherche	7.1, 8.1	MEIE	-	—	2025-2028	S. O.	
88	Offre des formations du programme Fiers et compétents adaptées aux besoins des parties prenantes en matière de développement durable	Grand public (travailleurs)	9.1	CCQ	-	—	2025-2028	S. O.	
89	Création d'espaces de collaboration avec les sous-comités professionnels pour mieux intégrer les pratiques liées au développement durable et à l'économie circulaire	Entreprises et leurs regroupements	9.1	CCQ	-	—	2026-2028	S. O.	
90	Amélioration de la gestion écoresponsable des chantiers de construction et de rénovation de nos bâtiments	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	9.1	SAQ	-	—	2023-2028	S. O.	
91	Mise en place d'une entente sectorielle de développement (ESD) de l'économie circulaire pour la région des Laurentides portée par Synergie Économique Laurentides	Villes, municipalités et MRC, OBNL, entreprises et leurs regroupements	9.1, 9.2, 9.3	MEIE	MAMH	-	2023-2025	MEIE : 600 000 \$ MAMH : 75 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
92	Allègement touchant les exigences et autorisations nécessaires pour la valorisation des matériaux de construction, de rénovation et de démolition non assimilés à des matières dangereuses au sens du Règlement sur les matières dangereuses	Entreprises et leurs regroupements	9.2	MELCCFP	-	—	2023-2026	S. O.	
93	Appui financier au projet « Électrifier la société : pour des collectivités décarbonées et résilientes » du programme de recherche Volt-age affilié à l'Université Concordia	Établissements de recherche	6.2, 6.3, 19.2, 19.3, 22.1	FRQ	-	—	2024-2031	2 900 000 \$	
201	Renouvellement du Fonds Moins c'est + de La Ruche	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL, organismes environnementaux	1.2, 2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.3, 10.1, 12.1, 12.3, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2025-2027	500 000 \$	
202	Élaboration d'une norme canadienne interopérable avec les principaux cadres internationaux pour la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et la mise en place de pratiques durables par les organisations canadiennes (CAN/BNQ 9700-700) – composante de l'action S1-120 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL	1.1, 2.1, 3.1, 3.2, 5.2, 6.3, 9.2, 9.3, 15.3, 16.1, 20.1, 20.2	MELCCFP	IQ	-	2024-2026	250 000 \$	
203	Cycle Momentum – Services d'accompagnement (accélération) et financement (programme Origo) pour les entreprises québécoises en amorçage dans le secteur des technologies propres – action S3-080 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2023-2028	19 185 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
204	Programme Technoclimat – Aide financière pour le soutien de projets de démonstration technologique (innovation) en matière d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec – action S3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, OBNL	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2029	166 334 000 \$	
205	Intégration de la formation <i>L'acquisition responsable</i>, comprenant un module sur l'économie circulaire, sur la plateforme gouvernementale d'apprentissage Brio afin de la rendre disponible à toute personne travaillant dans une organisation visée par la Loi sur l'administration publique	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 4.1, 6.3, 7.1, 9.1, 10.1, 10.2, 15.2, 19.2	MELCCFP	-	-	2025-2028	S. O.	
206	Développement d'un cadre conceptuel et opérationnel renforçant la compréhension et l'intégration des liens entre la préservation de la biodiversité et l'économie circulaire, dans la perspective d'appuyer la prise de décisions au public et au privé	Établissements de recherche	2.1, 9.2, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2027	1 550 500 \$	
217	Partenariat avec 2 Degrés pour le lancement d'un nouveau programme d'incubation d'entreprises en gestion des matières résiduelles	Entreprises et leurs regroupements	6.2, 6.3, 8.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.2, 12.2, 12.3, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2025-2027	300 000 \$	
218	Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois (POE)	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC	9.2, 9.3, 12.1, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP	2025-2027	3 180 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
219	Mise en place d'un centre de traitement et de conditionnement des matières résiduelles spécialisé dans les matières granulaires résiduelles contaminées	Ministères et organismes	6.2	Hydro-Québec	-	-	2026-s.d.	S. O.	
220	Formation sur l'encadrement existant pour inciter les municipalités à utiliser des matières granulaires résiduelles sur une base volontaire	Villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	7.1	MELCCFP	-	-	2025-2026	S. O.	
221	Publication d'un guide pratique sur divers sujets et enjeux touchant la transformation, pour faciliter la conversion de bâtiments en immeubles à logements	Entreprises et leurs regroupements	7.1	RBQ	-	MCC	2026-2027	S. O.	
222	Étude sur le coût global de réemploi d'un bâtiment existant pour faciliter la prise de décision	Ministères et organismes, villes, municipalités et MRC, comités sectoriels de main-d'œuvre	8.1	MCC	-	-	2025-2026	46 000 \$	
223	Étude sur les politiques publiques favorisant la circularité des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) : freins et solutions à l'international	Ministères et organismes	9.2, 9.3	MELCCFP	-	RECYC-QUÉBEC	2025-2026	300 000 \$	
224	Réalisation d'une étude analysant les impacts sur la chaîne de valeur de nouveaux modes de gestion des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) sur chantier (ex. : pré-tri, conteneurs), afin de bien évaluer les enjeux selon les différents intervenants et contextes territoriaux, avant une adoption à grande échelle	Villes, municipalités et MRC, entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale	9.2, 9.3	RECYC-QUÉBEC	-	-	2026-2028	S. O.	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
226	Sensibilisation et offre de formation aux concepteurs et entrepreneurs, afin que les principes de l'économie circulaire, notamment l'adaptabilité, l'écogestion de chantier et la construction modulaire, soient intégrés dans les nouveaux projets de construction	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, réseaux, ministères et organismes, villes, municipalités et MRC	6.2, 7.1	RECYC-QUÉBEC	-	-	2025-2027	S. O.	
227	Participation au développement de l'économie circulaire par l'entremise d'un programme d'aide financière visant les bâtiments municipaux	Villes, municipalités et MRC	6.3, 7.1, 8.1, 9.2, 9.3	MAMH	-	-	2025-2028	360 000 000 \$ (enveloppe totale du programme)	
228	Mise en place d'une entente sectorielle de développement en économie circulaire pour la région de Montréal – Secteur de la construction	Grand public (travailleurs), OBNL, entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC	6.2, 6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3	MEIE	-	-	2026-2028	S. O.	
229	Soutien à une étude de l'ÉTS sur l'incorporation de bardeaux d'asphalte avec fibre de verre dans les enrobés bitumineux	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	6.2, 9.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2026-2028	45 000 \$	
230	Programme de soutien, de modernisation et d'arrimage avec les besoins et les marchés pour les résidus de construction, de rénovation, de démolition et de déconstruction	Entreprises et leurs regroupements	7.1, 9.1, 9.2, 9.3	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP	2025-2027	2 500 000 \$	

NOUVELLE ACTION À SURVEILLER

Le MAMH participe au développement de l'économie circulaire par l'entremise du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028.

L'objectif : soutenir les municipalités du Québec dans la réaffectation, la réfection, la construction et l'agrandissement de bâtiments municipaux, qu'ils soient à vocation municipale ou communautaire. Le programme favorise la réalisation de projets exemplaires en matière de mutualisation de services, de protection du patrimoine, de gestion des actifs et d'écoresponsabilité.

À ce titre, les municipalités doivent intégrer à leur projet au moins un élément relatif à l'économie circulaire. Les dépenses y étant associées sont admissibles à l'aide financière. Exemples de mesures admissibles :

- Diriger les résidus de construction, de rénovation ou de démolition vers un centre de tri, un écocentre ou une ressourcerie
- Intégrer au moins cinq matériaux ou équipements fixes issus de la récupération ou d'un reconditionnement
- Employer au moins un matériau à contenu recyclé dans la construction
- Requalifier un terrain déclaré contaminé à la suite d'une étude de caractérisation des sols
- Déconstruire au lieu de démolir

Potentiel financier : 360 000 000 \$ (enveloppe totale du programme)

3.3 – Secteur manufacturier

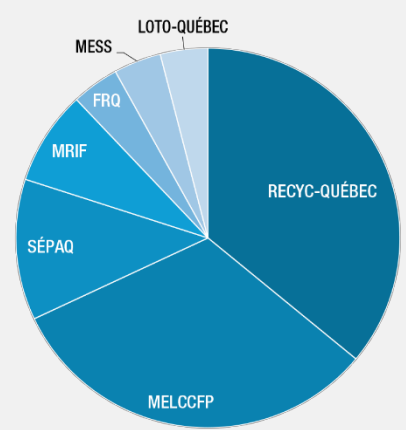
3.3.1 – Produits textiles

Tableau 5 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits textiles dans la FREC.

OBJECTIF 10 – Réduire la surconsommation de produits textiles		
10.1.	Outiller les ICI pour la réduction de la surconsommation des produits textiles.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
10.2.	Propulser l’approvisionnement de proximité des produits textiles par les ICI.	MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 11 – Diminuer les impacts environnementaux en amont de la filière textile		
11.1.	Soutenir la fabrication de produits textiles écoconçus au Québec.	FRQ, MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC
11.2.	Former les manufacturiers du secteur des produits textiles à l’écoconception.	MEIE, MELCCFP, MESS, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 12 – Favoriser la récupération et la mise en valeur des résidus textiles post-consommation		
12.1.	Bonifier les infrastructures de collecte et de tri régionales des textiles.	MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC
12.2.	Soutenir la recherche et l’innovation pour la détermination de débouchés pour les textiles post-consommation.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC, Sépaq
12.3.	Investir dans la bonification des méthodes de recyclage et de transformation des matières textiles.	FRQ, Loto-Québec, MEIE, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC, Sépaq
OBJECTIF 13 – Recourir à l’économie sociale comme levier d’économie circulaire dans le secteur textile		
13.1.	Étudier les impacts socioéconomiques de la circularisation du secteur des textiles.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
13.2.	Soutenir les filières permettant d’allonger la durée de vie des textiles à faible coût (réparation, don, revente, location).	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC

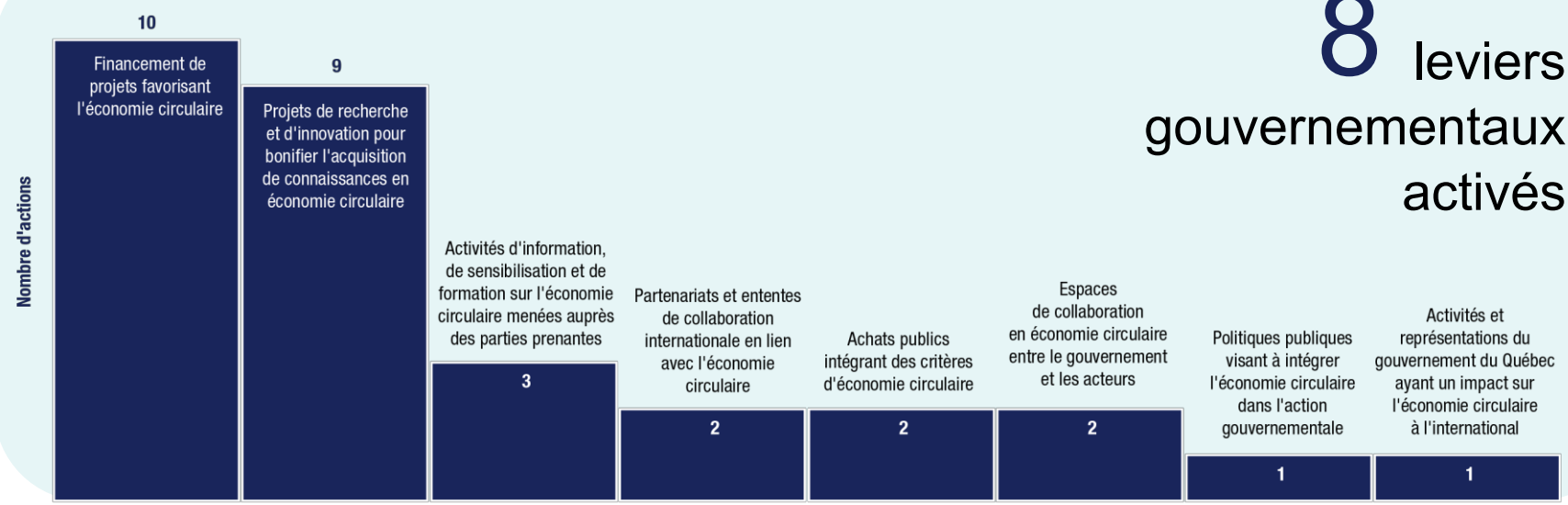
25 actions totales portées par 7 ministères et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier 202 346 105 \$

8 leviers gouvernementaux activés

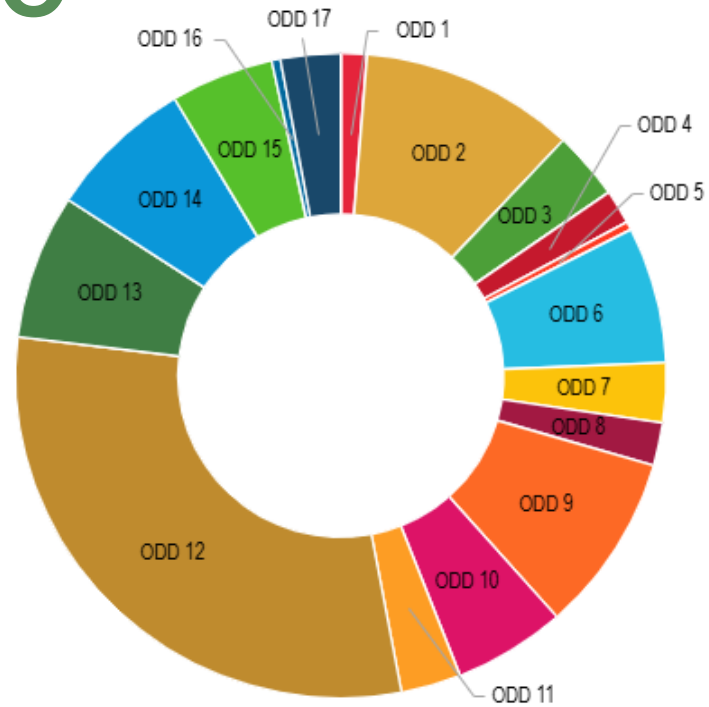


11

clientèles
visées

Grand public (consommateurs)
Ministères et organismes
OBNL
Entreprises et leurs regroupements
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États
Entreprises d'économie sociale
Villes, municipalités et MRC

10 ODD activés



12 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

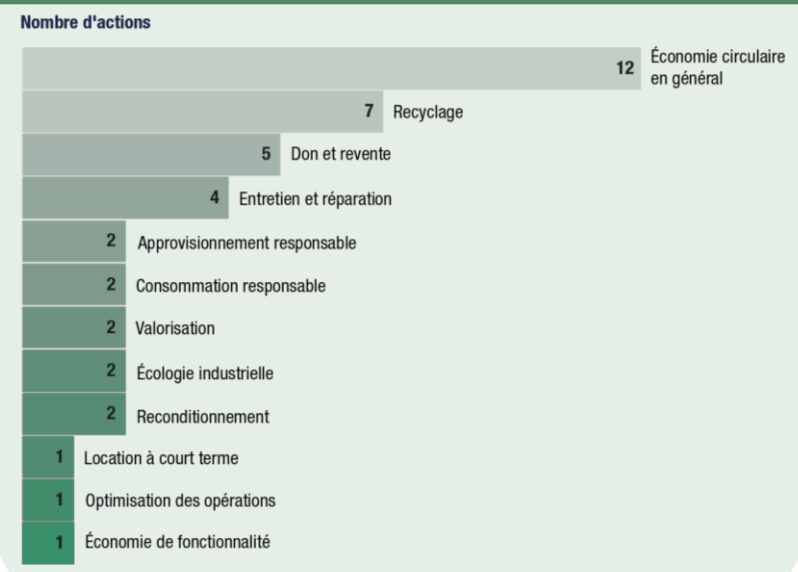


Tableau 6 : Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits textiles.

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	-	—	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	MELCCFP	2025-2027	S. O.	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	-	—	2021-2027	5 000 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP	2025-2028	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	-	—	2021-2026	3 000 000 \$	
65	Cartographie des catégories d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour la réalisation d'un état des lieux de la consommation au gouvernement du Québec et de ses impacts environnementaux et sociaux	Ministères et organismes	6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.1, 14.2	MELCCFP	-	SCT	2026-2028	350 000 \$	 

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
95	Financement et participation au développement d'une plateforme permettant la revente d'articles invendus entre détaillants québécois en partenariat avec le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD)	Entreprises et leurs regroupements	10.2, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	—	2024-2027	300 000 \$	 
96	Participation au Laboratoire d'accélération en économie circulaire – Textile, coordonné par le Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC)	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	10.1, 10.2, 11.1, 11.2, 12.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2	MELCCFP	RECYC-QUÉBEC, MEIE	—	2025-2027	300 000 \$	 
97	État des lieux de la situation cible souhaitée au Québec pour le recyclage des matières résiduelles textiles	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes	12.3	RECYC-QUÉBEC	-	—	2026-2028	30 000 \$	
99	Mise en œuvre d'un projet d'économie circulaire dans le cadre du remplacement des toiles des unités de prêt-à-camper par le recours à l'écologie industrielle	Ministères et organismes, entreprises d'économie sociale	12.2, 12.3	Sépaq	RECYC-QUÉBEC	—	2023-2028	Sépaq : 47 460 \$ RECYC-QUÉBEC : 76 000 \$	
201	Renouvellement du Fonds Moins c'est + de La Ruche	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL, organismes environnementaux	1.2, 2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.3, 10.1, 12.1, 12.3, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2025-2027	500 000 \$	

NOUVELLE ACTION

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
203	Cycle Momentum – Services d’accompagnement (accélération) et financement (programme Origo) pour les entreprises québécoises en amorçage dans le secteur des technologies propres – action S3-080 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2023-2028	19 185 000 \$	
204	Programme Technoclimat – Aide financière pour le soutien de projets de démonstration technologique (innovation) en matière d’énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec – action S3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises d’économie sociale, entreprises et leurs regroupements, OBNL	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2029	166 334 000 \$	
205	Intégration de la formation <i>L’acquisition responsable</i>, comprenant un module sur l’économie circulaire, sur la plateforme gouvernementale d’apprentissage Brio afin de la rendre disponible à toute personne travaillant dans une organisation visée par la Loi sur l’administration publique	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 4.1, 6.3, 7.1, 9.1, 10.1, 10.2, 15.2, 19.2	MELCCFP	-	-	2025-2028	S. O.	
217	Partenariat avec 2 Degrés pour le lancement d’un nouveau programme d’incubation d’entreprises en gestion des matières résiduelles	Entreprises et leurs regroupements	6.2, 6.3, 8.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.2, 12.2, 12.3, 13.2	RECYC- QUÉBEC	-	-	2025-2027	300 000 \$	
218	Programme d’aide financière visant l’optimisation du réseau d’écocentres québécois (POE)	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC	9.2, 9.3, 12.1, 13.2	RECYC- QUÉBEC	-	MELCCFP	2025-2027	3 180 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
231	Financement d'ateliers de réparation destinés aux jeunes des écoles secondaires et des cégeps, animés par des experts, afin de développer des compétences pratiques en réparation dans divers domaines : couture et broderie, ébénisterie, menuiserie, électronique, électricité, etc.	Réseaux	12.3, 13.2, 15.2	MELCCFP	-	SAJ	2025-2030	680 000 \$	
232	Réalisation d'une étude pour identifier les mesures incitatives les plus propices à favoriser le développement du réemploi au Québec	Ministères et organismes, villes, municipalités et MRC, entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements	13.1, 13.2, 15.1	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP	2026-2028	120 000 \$	
234	Soutien aux entreprises dans l'adoption de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines et dans la réalisation de formations liées notamment à l'économie circulaire, par l'entremise des mesures et services destinés aux entreprises	Entreprises et leurs regroupements	11.2	MESS	-	-	2025-s.d.	Selon les projets déposés et acceptés	
235	Développement d'un débouché pour les vestes de sauvetage usagées, qui sont transformées en un nouveau produit utilisé par les clients de la Sépaq	Grand public (consommateurs)	12.2	Sépaq	RECYC-QUÉBEC	-	2025-2028	Sépaq : 800 \$ RECYC-QUÉBEC : 13 200 \$	
236	Développement d'un débouché pour un gisement de textiles en surplus qui était initialement destiné à des uniformes	Grand public (consommateurs)	12.2	Sépaq	RECYC-QUÉBEC	-	2026-2028	Sépaq : 18 845 \$ RECYC-QUÉBEC : 16 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
237	Transformation de vêtements des employés de Loto-Québec (uniformes, t-shirts promotionnels) par Les Petits Rois, des adultes vivant avec une déficience mentale de moyenne à sévère et évoluant à Loto-Québec sur deux plateaux de travail adapté	Grand public (travailleurs)	12.3	Loto-Québec	-	-	2026-s.d.	S. O.	
238	Programme de soutien à la circularité des textiles (PSCT)	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale	10.1, 11.1, 12.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP	2025-2027	2 900 000 \$	
239	Étude des différents gisements de textile à travers les buanderies commerciales du Québec	Entreprises et leurs regroupements	10.1, 12.2, 12.3, 13.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2025-2026	100 000 \$	

NOUVELLE ACTION À SURVEILLER

RECYC-QUÉBEC s'attaque à la hausse de 114 % de la quantité de textiles éliminés en 12 ans avec le lancement du Programme de soutien à la circularité des textiles (PSCT).

L'objectif : soutenir des projets pilotes, des installations de traitement et des études permettant de réduire la quantité de résidus textiles éliminés au Québec ou d'améliorer leur prise en charge, dans le respect de la hiérarchie des 3RV et selon les principes de l'économie circulaire.

Le programme vise uniquement les matières résiduelles suivantes :

- Textiles postconsommation (ex. : vêtements, linge de maison ou accessoires textiles usagés destinés à l'abandon)
- Textiles postindustriels tels que les résidus de production textile (ex. : résidus de coupe de tissu dans la fabrication de vêtements)
- Textiles postinstitutionnels (ex. : uniformes usagés, produits en fin de vie des services de gestion de linge ou buanderies)

Sont admissibles les industries, commerces et institutions de tous les secteurs d'activité, y compris les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation, les organismes municipaux, les associations et regroupements d'entreprises ou d'organisations, les organismes de développement économique et les organismes à vocation sociale ou environnementale (OBNL, organismes d'économie sociale, etc.).

Potentiel financier : 2 900 000 \$

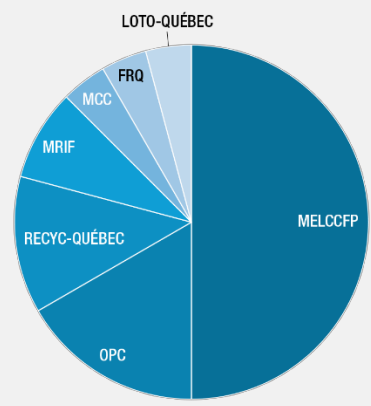
3.3.2 – Produits électroniques et électroménagers

Tableau 7 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers dans la FREC.

OBJECTIF 14 – Accélérer l’adoption de modes de consommation circulaires, sobres et écoresponsables		
14.1.	Sensibiliser les parties prenantes à la sobriété numérique.	MCC, MELCCFP, MRIF
14.2.	Intégrer des pratiques d’économie circulaire sur l’ensemble du cycle de vie du matériel informatique gouvernemental.	MELCCFP
14.3.	Soutenir les initiatives favorisant l’économie de fonctionnalité pour les appareils électroniques et électroménagers.	FRQ, Loto-Québec, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 15 – Redynamiser le marché de la réparation au Québec		
15.1.	Bonifier le cadre juridique en vigueur pour lutter contre la commercialisation de biens pouvant faire l’objet d’obsolescence programmée ainsi qu’afin de favoriser la durabilité et la réparabilité des appareils électroniques et électroménagers.	MELCCFP, MRIF, OPC, RECYC-QUÉBEC
15.2.	Déployer des mesures économiques, d’information, de sensibilisation et de formation facilitant l’accès à la réparation pour les consommateurs.	MELCCFP, MRIF, OPC, RECYC-QUÉBEC
15.3.	Améliorer l’affichage environnemental pour favoriser la consommation responsable.	IQ, MELCCFP, MRIF, OPC

24 actions totales portées par 7 ministères et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier 194 993 134 \$

8 leviers gouvernementaux activés

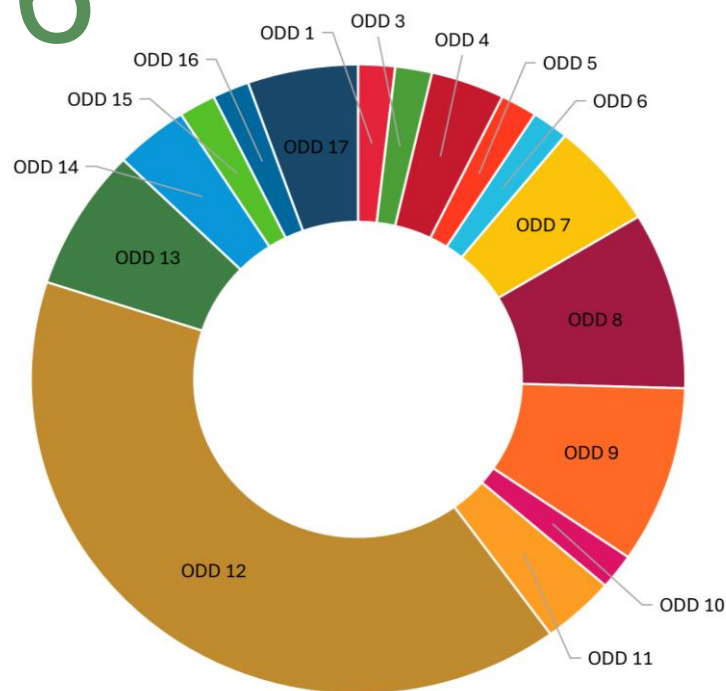


10

clientèles
visées

Entreprises d'économie sociale
Grand public (consommateurs)
Grand public (travailleur)
Entreprises et leurs regroupements
Ministères et organismes
OBNL

16 ODD activés



12 Stratégies d'économie
circulaire mobilisées

Nombre d'actions

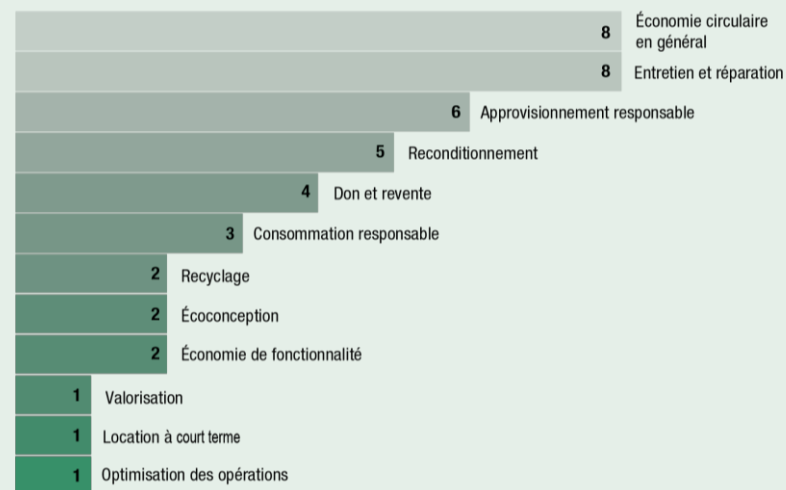


Tableau 8 : Actions des ministères et organismes pour le secteur manufacturier – produits électroniques et électroménagers.

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collabo-rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	-	—	2024-2028	S. O.	
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	—	2025-2027	S. O.	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	-	—	2021-2027	5 000 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP	2025-2028	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	-	—	2021-2026	3 000 000 \$	
65	Cartographie des catégories d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales pour la réalisation d'un état des lieux de la consommation au gouvernement du Québec et de ses impacts environnementaux et sociaux	Ministères et organismes	6.3, 7.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 11.1, 14.2	MELCCFP	-	SCT	2026-2028	350 000 \$	 

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
104	Publication d'une feuille de route sur la transition numérique responsable prévoyant notamment la sensibilisation à l'impact environnemental et à la sobriété numérique	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements, grand public (consommateurs)	14.1	MELCCFP	-	—	2026-s. d.	S. O.	
105	Accompagnement des organismes publics dans l'évaluation des impacts environnementaux de l'intelligence artificielle dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la Stratégie d'intégration de l'intelligence artificielle dans la fonction publique en collaboration avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	Ministères et organismes	14.1	MELCCFP	-	MCN	2024-2026	S. O.	
106	Travail réglementaire concernant la garantie de bon fonctionnement de certains biens neufs prévue à la loi 21 de 2023	Grand public (consommateurs), entreprises et leurs regroupements	15.1	OPC	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2026	S. O.	
108	Promotion de l'outil Le Décodeur conçu par Protégez-Vous pour outiller les consommateurs	Grand public (consommateurs)	15.3	OPC	-	MELCCFP	2025-2026	S. O.	
109	Partenariat avec Protégez-Vous visant le prolongement de la durée de vie des produits par l'entretien et la réparation	Grand public (consommateurs)	15.2	RECYC-QUÉBEC	-	—	2025-2027	74 134 \$	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
202	Élaboration d'une norme canadienne interopérable avec les principaux cadres internationaux pour la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et la mise en place de pratiques durables par les organisations canadiennes (CAN/BNQ 9700-700) – composante de l'action S1-120 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL	1.1, 2.1, 3.1, 3.2, 5.2, 6.3, 9.2, 9.3, 15.3, 16.1, 20.1, 20.2	MELCCFP	IQ	-	2024-2026	250 000 \$	
203	Cycle Momentum – Services d'accompagnement (accélération) et financement (programme Origo) pour les entreprises québécoises en amorçage dans le secteur des technologies propres – action S3-080 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2023-2028	19 185 000 \$	
204	Programme Technoclimat – Aide financière pour le soutien de projets de démonstration technologique (innovation) en matière d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec – action S3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, OBNL	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2029	166 334 000 \$	
205	Intégration de la formation <i>L'acquisition responsable</i>, comprenant un module sur l'économie circulaire, sur la plateforme gouvernementale d'apprentissage Brio afin de la rendre disponible à toute personne travaillant dans une organisation visée par la Loi sur l'administration publique	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 4.1, 6.3, 7.1, 9.1, 10.1, 10.2, 15.2, 19.2	MELCCFP	-	-	2025-2028	S. O.	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collabo-rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
231	Financement d'ateliers de réparation destinés aux jeunes des écoles secondaires et des cégeps, animés par des experts, afin de développer des compétences pratiques en réparation dans divers domaines : couture et broderie, ébénisterie, menuiserie, électronique, électricité, etc.	Réseaux	12.3, 13.2, 15.2	MELCCFP	-	SAJ	2025-2030	680 000 \$	
232	Réalisation d'une étude pour identifier les mesures incitatives les plus propices à favoriser le développement du réemploi au Québec	Ministères et organismes, villes, municipalités et MRC, entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements	13.1, 13.2, 15.1	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP	2026-2028	120 000 \$	
240	Mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur la sobriété numérique, notamment dans le cadre de la Stratégie France-Québec 2025-2030 pour la diversité des contenus culturels dans l'environnement numérique	Entreprises et leurs regroupements, OBNL	14.1	MCC	-	-	2026-2027	S. O.	 
241	Projet pilote avec la compagnie Aisen visant à remplacer de façon progressive l'usage de piles jetables par un parc de piles rechargeables dans le studio d'enregistrement de Loto-Québec	Grand public (travailleurs)	14.3	Loto-Québec	-	-	2025-2026	S. O.	
242	Évaluation de l'opportunité d'améliorer le cadre réglementaire de la responsabilité élargie des producteurs en matière de réemploi	Entreprises et leurs regroupements	15.1	MELCCFP	RECYC-QUÉBEC	-	2025-2027	S. O.	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
243	Évaluation de l'opportunité d'assujettir de nouveaux produits électroniques et électroménagers à la responsabilité élargie des producteurs	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	15.1	MELCCFP	-	-	2025-2026	S. O.	
244	Promotion de l'entrée en vigueur des nouvelles exigences en lien avec la réparabilité des biens	Grand public (consommateurs), entreprises et leurs regroupements	15.2	OPC	-	-	2025-2028	S. O.	
245	Formation nécessaire offerte à l'interne au sujet des nouvelles exigences en lien avec la réparabilité des biens	Grand public (travailleurs)	15.2	OPC	-	-	2025-2028	S. O.	

NOUVELLE ACTION À SURVEILLER

Le MELCCFP, en collaboration avec RECYC-QUÉBEC, évaluera l'opportunité d'améliorer le cadre réglementaire de la responsabilité élargie des producteurs (REP) en matière de réemploi.

L'objectif : identifier les enjeux actuels et les pistes d'amélioration permettant de mieux soutenir de futurs objectifs de réemploi.

Le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE), en vigueur depuis 2011, vise notamment les produits électroniques ainsi que les appareils ménagers et de climatisation. Une révision de son cadre s'avère nécessaire. Cette démarche vise notamment à explorer la possibilité d'introduire des exigences minimales ou des objectifs quantitatifs de réemploi ainsi que des mécanismes incitatifs favorisant de meilleures performances dans ce domaine.

Le MELCCFP analysera des améliorations possibles en matière de réemploi. Parmi les mesures pouvant être analysées, notons entre autres une amélioration de la transparence des règles de tri des produits récupérés pour les diriger vers le réemploi et une amélioration de la traçabilité de ces produits, des mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation spécifiques au réemploi, des incitatifs au réemploi ou un assouplissement des exigences pour les entreprises de réemploi.

RECYC-QUÉBEC, pour sa part, analysera les enjeux et défis rencontrés en matière de réemploi dans les programmes de REP sur les électroménagers et électroniques et proposera des pistes de solutions et des améliorations réglementaires.

3.4 – Secteur mines

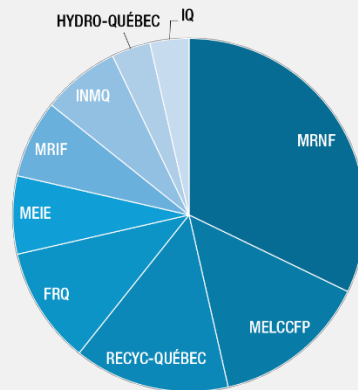
Tableau 9 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur des mines dans la FREC.

OBJECTIF 16 – Démocratiser le modèle des mines écoresponsables		
16.1.	Soutenir le développement de formations à la gestion écoresponsable pour les travailleuses et travailleurs du secteur minier.	INMQ, IQ, MEIE, MELCCFP, MRNF
16.2.	Financer les projets permettant de développer des modèles d’économie de fonctionnalité dans le secteur.	FRQ, IQ, MEIE, MELCCFP, MRNF, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 17 – Augmenter l’exploitation des gisements hors sol		
17.1.	Bonifier l’acquisition de connaissances sur les gisements issus des mines urbaines.	MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC, SPN
17.2.	Favoriser l’acquisition de connaissances sur l’économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques.	FRQ, Hydro-Québec, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC, SPN
17.3.	Financer les projets de recherche et d’innovation qui favorisent l’adoption des techniques permettant de récupérer de façon plus efficace et sécuritaire les métaux issus des produits électroniques et électroménagers.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC, SPN
OBJECTIF 18 – Circulariser la gestion de fin de vie des sites miniers		
18.1.	Allonger la durée de vie des passifs miniers résiduels en favorisant le don et la revente d’équipements résiduels.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRNF, RECYC-QUÉBEC, SPN

28

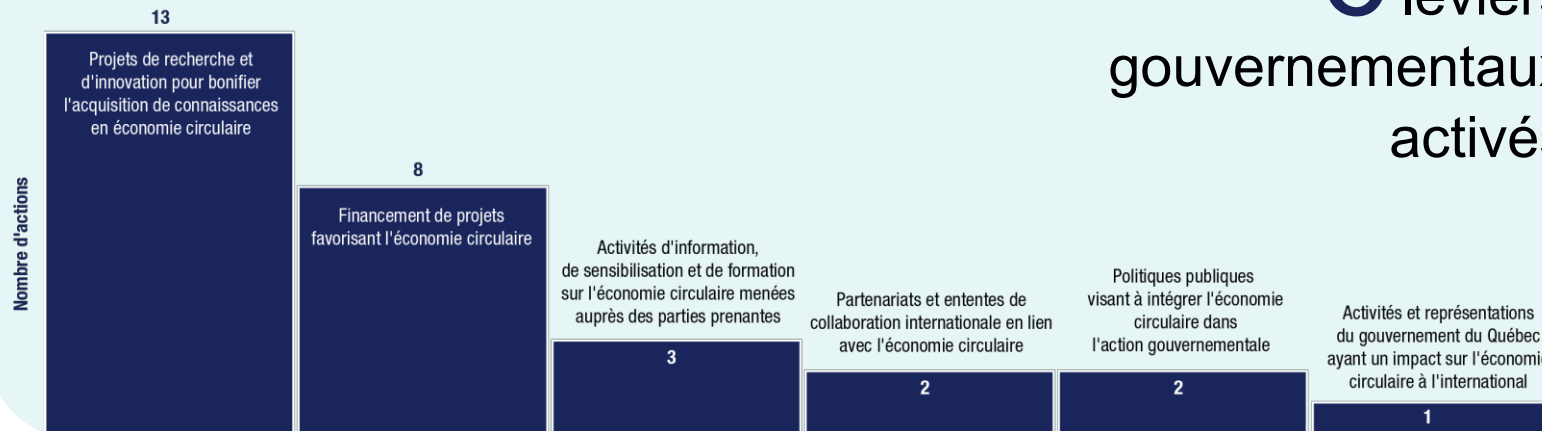
actions totales
portées par9 ministères
et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier

248 399 937 \$

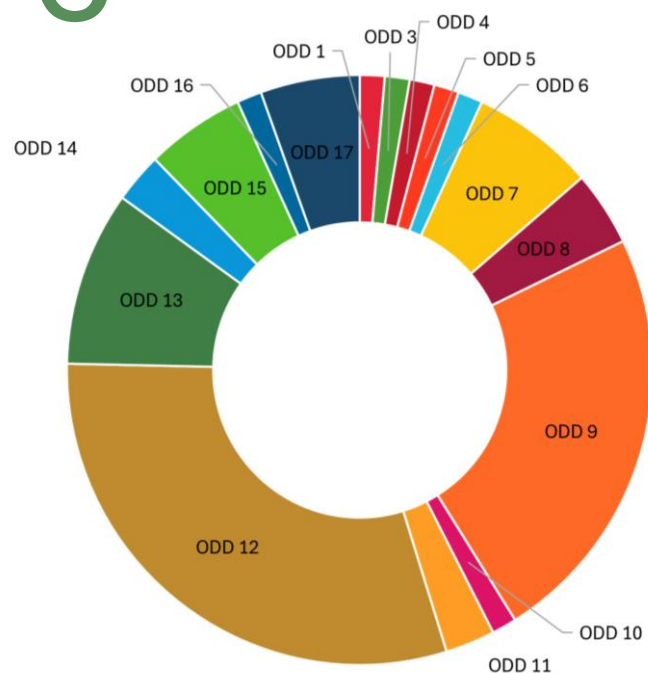
6 leviers
gouvernementaux
activés

14

clientèles
visées

Villes, municipalités et MRC
Ministères et organismes
OBNL
Entreprises et leurs regroupements
Établissements de recherche
Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États

16 ODD activés



8 Stratégies d'économie circulaire mobilisées

Nombre d'actions

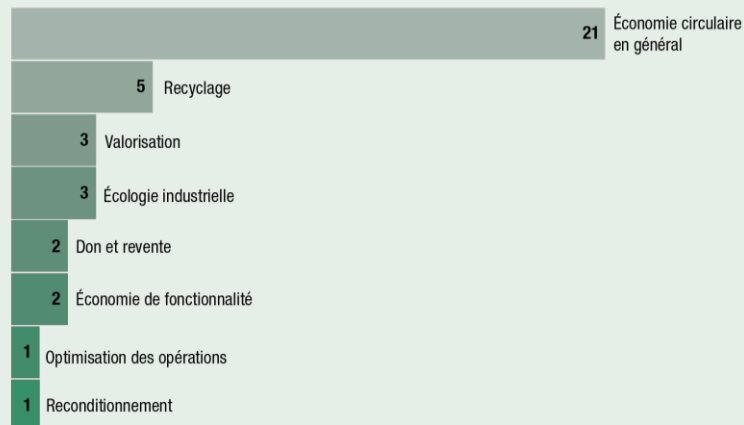


Tableau 10 : Actions des ministères et organismes pour le secteur des mines.

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2025-2027	S. O.	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	-	—	2021-2027	5 000 000 \$	
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP	2025-2028	S. O.	 

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	-	—	2021-2026	3 000 000 \$	
66	Soutien aux projets visant l'optimisation de la gestion des matières résiduelles en milieu nordique par la réduction à la source des matières résiduelles, la mise en place d'infrastructures d'entreposage, le démantèlement des matières entreposées et la recherche de débouchés pour les résidus	Villes, municipalités et MRC	9.1, 9.2, 9.3, 17.1, 17.2, 17.3, 18.1	RECYC-QUÉBEC	SPN	-	2024-2028	RECYC-QUÉBEC : 10 000 000 \$ SPN : 10 000 000 \$	
110	Promotion des formations dans le secteur minier qui intègrent des volets d'écoresponsabilité, y compris des pratiques circulaires	Établissements de recherche, réseaux	16.1	INMQ	-	MEQ	2025-2028	S. O.	
111	Inclusion dans la veille informationnelle des mots-clés relatifs au développement durable, à l'économie circulaire ou à la gestion écoresponsable dans le secteur de la formation minière	Toutes les clientèles	16.1	INMQ	-	—	2025-2028	S. O.	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
112	Mise en œuvre du Programme de soutien aux projets du Réseau de recherche scientifique propre aux minéraux critiques et stratégique, dont l'axe 1 porte sur l'économie circulaire et les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, établissements de recherche	16.1, 17.2	MRNF	-	MEIE	2024-2027	11 000 000 \$	
114	Soutien financier au Groupe MISA via l'Offensive de transformation numérique (OTN) pour favoriser l'adoption des nouvelles technologies et la révision du modèle d'affaires dans la filière minière	OBNL, entreprises et leurs regroupements	16.1, 16.2, 18.1	MEIE	MRNF	-	2022-2026	MEIE : 10 294 512 \$ MRNF : 3 540 000 \$	
115	Versement d'une subvention à la Chaire de recherche sur les résidus amiantés pour le développement de procédés de valorisation de tels résidus	Établissements de recherche	17.1	MRNF	-	—	2024-2029	3 000 000 \$	
116	Soutien à la Chaire UNESCO en électronique verte et soutenable (CEVS) à travers le programme spécifique aux chaires UNESCO	Établissements de recherche, entreprises et leurs regroupements	17.1, 17.2, 17.3	FRQ	-	—	2023-2028	125 000 \$	
117	Communication des données et constats de l'étude <i>Matériaux de la transition énergétique : état de la situation et pistes de solution</i> réalisée par Stantec à la demande de RECYC-QUÉBEC en 2022 par le biais de présentations	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes, grand public (consommateurs)	17.2	RECYC-QUÉBEC	-	—	2024-2027	S. O.	
119	Mise en œuvre du Défi innovation circulaire pour les secteurs de l'éolien et des batteries de véhicules électriques en partenariat avec Cycle Momentum	Entreprises et leurs regroupements	17.3, 20.2	RECYC-QUÉBEC	-	MEIE	2024-2026	191 500 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collabo-rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
120	Versement d'une subvention d'infrastructure au Centre de recherche sur l'aluminium (REGAL) à travers le programme Regroupements stratégiques du secteur Nature et technologies	Établissements de recherche	16.2, 18.1	FRQ	-	—	2024-2030	3 000 000 \$	
202	Élaboration d'une norme canadienne interopérable avec les principaux cadres internationaux pour la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et la mise en place de pratiques durables par les organisations canadiennes (CAN/BNQ 9700-700) – composante de l'action S1-120 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL	1.1, 2.1, 3.1, 3.2, 5.2, 6.3, 9.2, 9.3, 15.3, 16.1, 20.1, 20.2	MELCCFP	IQ	-	2024-2026	250 000 \$	
203	Cycle Momentum – Services d'accompagnement (accélération) et financement (programme Origo) pour les entreprises québécoises en amorçage dans le secteur des technologies propres – action S3-080 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2023-2028	19 185 000 \$	
204	Programme Technoclimat – Aide financière pour le soutien de projets de démonstration technologique (innovation) en matière d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec – action S3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, OBNL	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2029	166 334 000 \$	
207	Déploiement de l'économie circulaire au sein des entreprises	Entreprises et leurs regroupements	3.1, 5.2, 16.2, 19.1, 19.2	IQ	-	-	2025-2028	S. O.	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
246	Offre de service du réseau d'agents sur les synergies industrielles pour le secteur minier	Entreprises et leurs regroupements	16.2	MRNF	-	-	2026-2028	99 925 \$	 
247	Développement de l'offre de fonctionnalité dans le secteur minier	Entreprises et leurs regroupements	16.2	MRNF	-	MEIE	2026-2028	1 500 000 \$	
248	Valorisation des résidus miniers	Entreprises et leurs regroupements	17.1	MRNF	-	-	2026-2028	N.D.	
249	Bonification des connaissances sur le potentiel des sites miniers pour la revalorisation	Entreprises et leurs regroupements	17.1	MRNF	-	-	2026-2028	240 000 \$	
250	Implantation d'un système de traçabilité des minéraux critiques et stratégiques dans les sociétés minières	Entreprises et leurs regroupements	17.2	MRNF	-	MEIE	2026-2028	1 000 000 \$	
251	Définition de la chaîne de valeur du cuivre, estimation des besoins actuels et futurs (15 - 20 ans) à Hydro-Québec dans le contexte québécois, identification des vulnérabilités et considération de l'économie circulaire comme moyen de mitigation des enjeux	Établissements de recherche, entreprises et leur regroupement	17.2	Hydro-Québec	-	MRNF	2026	S. O.	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
252	Programme de soutien à la recherche et à l'innovation pour l'économie circulaire appliquée aux filières des minéraux critiques et stratégiques	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche	17.2	MRNF	-	MEIE	2025-2028	6 000 000 \$	
253	Valorisation des sous-produits de la filière batterie	Entreprises et leurs regroupements	17.3	MEIE	-	MRNF, IQ	2025-2028	4 500 000 \$	
254	Intégration du secteur minier à l'indice de circularité du Québec	Établissements de recherche, ministères et organismes	16.1, 16.2, 17.1, 17.2, 17.3, 18.1	MRNF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2026-2028	140 000 \$	

NOUVELLE ACTION À SURVEILLER

Le MRNF souhaite valoriser le potentiel de réexploitation et de valorisation des résidus et des stériles miniers existants, notamment par leur transformation en matériaux pouvant être utilisés dans des projets d'infrastructures, comme la construction routière.

L'objectif : poursuivre l'acquisition de connaissances sur les parcs à résidus miniers afin d'en caractériser le potentiel et les contraintes, de cibler les possibilités de récupération de substances d'intérêt, de réduire l'empreinte environnementale des sites et d'en prolonger l'utilité économique.

Depuis la révision de la Loi sur les mines, les sociétés minières en activité sont tenues de transmettre au MRNF un inventaire de leurs résidus miniers, accompagné d'analyses de leur composition. Cette exigence offre l'occasion de mieux cerner le potentiel de valorisation de ces résidus, notamment en explorant les possibilités de récupération de minéraux secondaires présents dans les rejets. Elle permet également au MRNF d'approfondir sa connaissance de la composition des matériaux rejetés, afin d'en évaluer le potentiel de développement économique et de faciliter la mise en relation avec des acteurs intéressés par l'extraction et la valorisation de ressources secondaires.

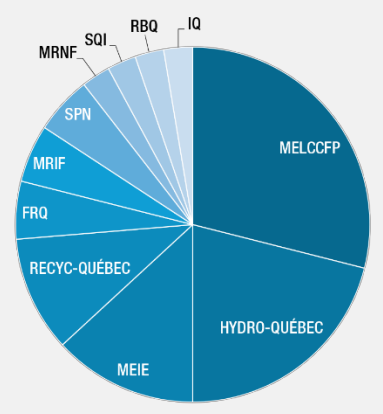
3.5 – Secteur énergie

Tableau 11 : Ministères et organismes responsables d’actions par objectif et par mesure pour le secteur de l’énergie dans la FREC.

OBJECTIF 19 – Optimiser la production et la consommation énergétique		
19.1.	Appuyer financièrement les projets majeurs de valorisation des rejets thermiques.	FRQ, IQ, MEIE, MELCCFP
19.2.	Promouvoir une consommation plus sobre et l’efficacité énergétique.	FRQ, Hydro-Québec, IQ, MEIE, MELCCFP, RBQ, SPN, SQI
19.3.	Bonifier la circularisation de la gestion de l’énergie dans les réseaux autonomes (régions insulaires, éloignées et autochtones, non desservies par Hydro-Québec).	FRQ, Hydro-Québec, MEIE, MELCCFP, MRIF, MRNF, SPN
19.4.	Investir dans les projets de conversion des eaux usées en énergie (hydroélectricité, biométhanisation).	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF
OBJECTIF 20 – Circulariser la filière éolienne		
20.1.	Favoriser la recyclabilité des équipements et des matériaux utilisés dans la fabrication des éoliennes.	Hydro-Québec, IQ, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
20.2.	Favoriser une plus longue durée d’opération des éoliennes, et ce, dès la conception.	Hydro-Québec, IQ, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
20.3.	Soutenir les centres techniques et de formation dans l’intégration des stratégies d’économie circulaire.	MEIE, RECYC-QUÉBEC
20.4.	Assurer une prévisibilité dans le déploiement de l’éolien au Québec de manière à favoriser la formation et à arrimer la chaîne de valeur.	FRQ, Hydro-Québec, MELCCFP, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 21 – Soutenir la mise en place d’une filière viable de récupération et de recyclage de panneaux solaires		
21.1.	Soutenir le développement de filières de reconditionnement et de réemploi des composantes de panneaux solaires afin d’allonger leur durée de vie.	Hydro-Québec, MELCCFP, MRIF, RECYC-QUÉBEC
21.2.	Soutenir le développement de centres techniques et de formations visant à mieux opérer et entretenir les panneaux solaires.	Hydro-Québec, RECYC-QUÉBEC
OBJECTIF 22 – Tirer parti de la bioénergie pour circulariser davantage les produits forestiers		
22.1.	Accélérer la production de nouvelles sources d’énergie faiblement carbonées issues de boucles de circularité, en complémentarité à l’électrification.	FRQ, MEIE, MELCCFP, MRIF, MRNF, RECYC-QUÉBEC

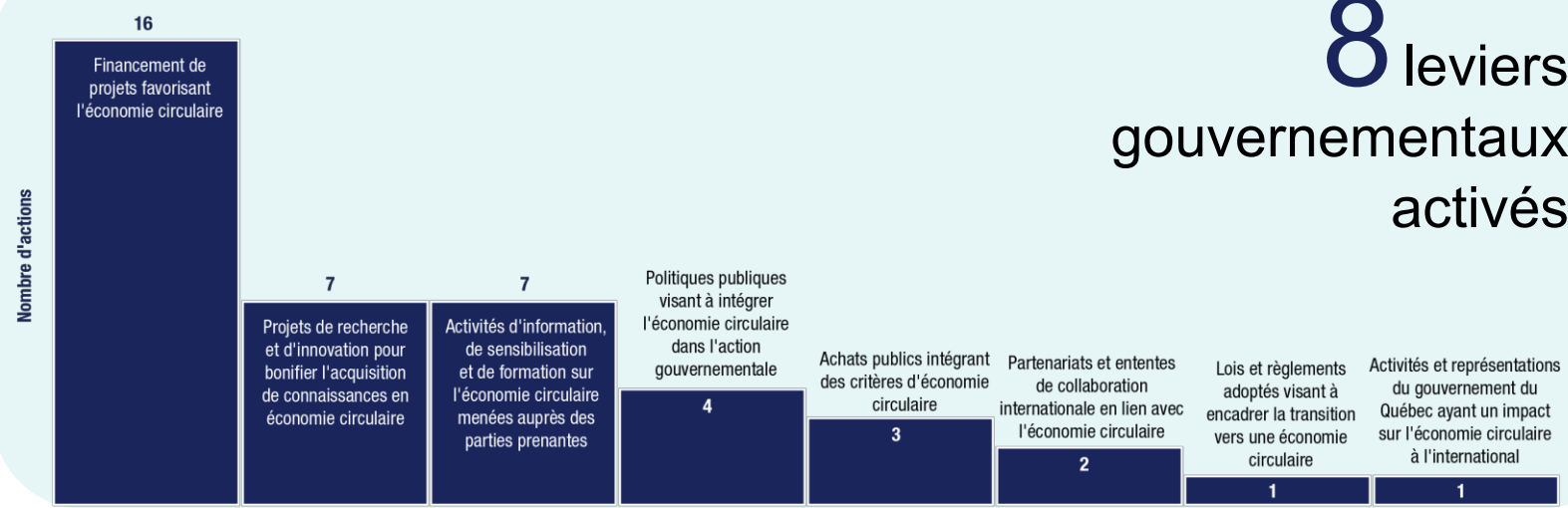
38 actions totales portées par 11 ministères et organismes

Nombre d'actions par M/O



Potentiel financier 2 707 766 400 \$

8 leviers gouvernementaux activés



9
clientèles
visées

OBNL
Entreprises d'économie sociale
Villes, municipalités et MRC
Ministères et organismes
Établissements de recherche

Entreprises et leurs regroupements

16 ODD activés

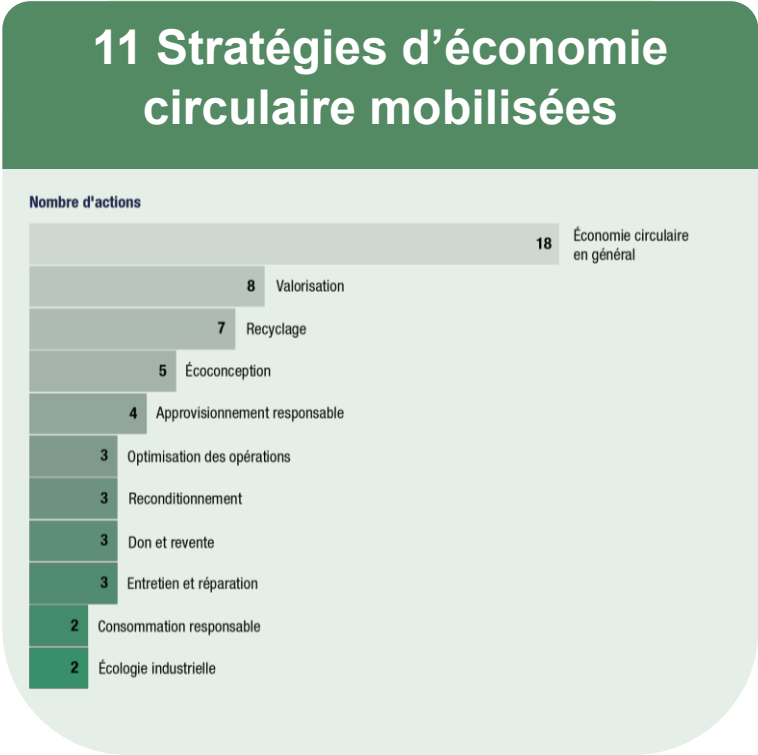
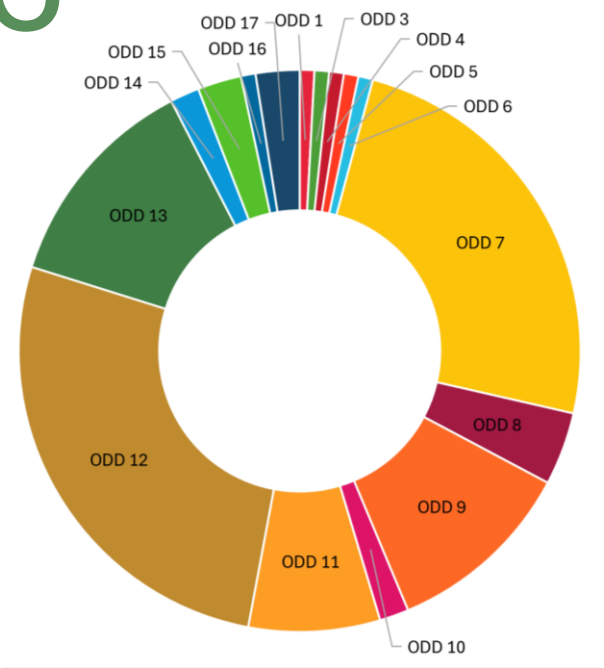


Tableau 12 : Actions des ministères et organismes pour le secteur de l'énergie.

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
7	Financement de projets dans le cadre du Programme de soutien à la production de gaz naturel renouvelable (PSPGMR) – action R8-060 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, villes, municipalités et MRC	1.1, 19.4, 22.1	MEIE	-	–	2024-2029	264 176 000 \$	
30	Mise en œuvre d'une politique gouvernementale d'acquisition responsable prônant le respect de la hiérarchie des 3RV-E pour repenser les besoins d'acquisition et recourir à des biens ou matériaux issus du réemploi, réparés, reconditionnés ou recyclés, dans une perspective d'économie circulaire et de réduction des matières résiduelles	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 6.3, 9.2, 9.3, 10.1, 10.2, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 19.2, 20.2, 21.1	MELCCFP	-	–	2024-2028	S. O.	 
48	Réalisation d'un projet de recherche sur les incitatifs fiscaux et réglementaires favorisant la lutte contre le gaspillage pour guider l'action ministérielle en la matière	Ministères et organismes	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 4.1, 4.2, 6.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3, 10.1, 11.1, 12.1, 12.3, 13.2, 14.1, 14.2, 14.3, 15.1, 15.2, 15.3, 16.2, 18.1, 19.2, 19.4, 20.1, 20.2, 20.4, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	–	2025-2027	S. O.	
60	Soutien au Réseau de recherche en économie circulaire du Québec (RRECQ)	Établissements de recherche	2.1, 3.2, 4.2, 5.2, 6.2, 6.3, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 10.1, 11.1, 12.2, 12.3, 13.1, 13.2, 14.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.1, 19.2, 19.4, 20.4, 22.1	FRQ	-	–	2021-2027	5 000 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
62	Mise en place d'une collaboration stratégique avec la Direction des relations internationales et canadiennes du MELCCFP pour assurer la cohérence des actions transversales et la coordination des actions internationales dans le cadre de la FREC	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP	2025-2028	S. O.	 
63	Établissement de partenariats ou d'échanges de meilleures pratiques avec des États leaders à l'international engagés dans l'économie circulaire	Ministères et organismes, représentants et professionnels canadiens ou d'autres États	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2, 6.3, 8.1, 10.1, 12.2, 13.1, 13.2, 14.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1, 17.2, 17.3, 19.3, 19.4, 20.1, 20.2, 21.1, 22.1	MRIF	-	MELCCFP, RECYC-QUÉBEC	2025-2028	S. O.	
64	Mise en œuvre du Fonds économie circulaire (FEC) en partenariat avec Fondation	Entreprises et leurs regroupements	2.1, 4.1, 4.2, 8.1, 9.2, 9.3, 11.1, 12.3, 14.3, 16.2, 18.1, 20.1, 21.1, 22.1	RECYC-QUÉBEC	-	-	2021-2026	3 000 000 \$	
78	Entente de partenariat avec Synergie Québec afin de dynamiser et d'étendre les actions de la communauté des symbioses industrielles et territoriales à travers la province et de moderniser sa plateforme de gestion de données	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC, entreprises d'économie sociale	6.2, 7.1, 9.3, 20.3, 21.2	RECYC-QUÉBEC	-	-	2024-2026	750 000 \$	
93	Appui financier au projet « Électrifier la société : pour des collectivités décarbonées et résilientes » du programme de recherche Voltage affilié à l'Université Concordia	Établissements de recherche	6.2, 6.3, 19.2, 19.3, 22.1	FRQ	-	-	2024-2031	2 900 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collabo-rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
119	Mise en œuvre du Défi innovation circulaire pour les secteurs de l'éolien et des batteries de véhicules électriques en partenariat avec Cycle Momentum	Entreprises et leurs regroupements	17.3, 20.2	RECYC-QUÉBEC	-	MEIE	2024-2026	191 500 \$	
122	Financement du programme Valorisation des rejets thermiques – action R3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	19.1	MELCCFP	-	MAPAQ, MEIE	2023-2030	114 352 000 \$	
123	Assurance de la disponibilité d'une offre de formation continue pour les entrepreneurs en construction portant sur la sobriété et l'efficacité énergétiques	Entreprises et leurs regroupements	19.2	RBQ	-	–	2024-2028	S. O.	
124	Décarbonation du parc immobilier de la Société québécoise des infrastructures (SQI) par le soutien des initiatives de sobriété énergétique	Ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	19.2	SQI	-	MELCCFP	2023-2028	S. O.	
125	Mise en œuvre de l'action « Favoriser les énergies renouvelables sur site dans les bâtiments des réseaux autonomes et isolés » – action R4-020 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Villes, municipalités et MRC	19.2, 19.3	MELCCFP	-	–	2024-2029	14 391 000 \$	
126	Mise en œuvre de projets adaptés aux réalités spécifiques des régions visées à travers le Fonds d'initiatives nordiques	OBNL, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, réseaux, entreprises et leurs regroupements	19.3	SPN	-	–	2024-2028	21 500 000 \$	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co-porteurs	MO collaborateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
127	Financement de l'enveloppe Opportunités pour une gestion plus durable des ressources énergétiques dans les régions nordiques	OBNL, entreprises d'économie sociale, villes, municipalités et MRC, ministères et organismes, entreprises et leurs regroupements	19.2, 19.3	SPN	-	—	2024-2028	60 000 000 \$	
128	Soutien au programme Défi décarbonation pour contribuer au défi de société gouvernemental « Accélérer la décarbonation du Québec : l'écosystème énergétique régional comme levier de développement durable régional »	Entreprises et leurs regroupements, établissements de recherche, OBNL, villes, municipalités et MRC	19.3, 22.1	MEIE	-	MTMD, SPN, MAPAQ, MELCCFP, FRQ	2022-2027	Selon les projets déposés et acceptés	
129	Mise en œuvre de l'action « Appuyer le développement des connaissances sur les bioénergies issues de la biomasse forestière » du Plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	19.3, 22.1	MRNF	MELCCFP	—	2024-2027	1 150 000 \$	
130	Sensibilisation et accompagnement de l'ensemble des clientèles pour la mise en place d'écosystèmes énergétiques régionaux intégrant des stratégies d'économie circulaire, en s'appuyant sur la Stratégie québécoise sur l'hydrogène vert et les bioénergies 2030	Entreprises et leurs regroupements, OBNL, villes, municipalités et MRC	19.1, 19.2, 19.3, 19.4, 22.1	MEIE	-	MELCCFP, MRNF, MAMH	2022-2030	S. O.	
131	Participation à titre d'experts aux évaluations environnementales des projets d'implantation de parcs éoliens	Ministères et organismes	20.1	RECYC-QUÉBEC	-	MELCCFP, BAPE	2024-2028	S. O.	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
132	Étude du potentiel de la circularité dans la chaîne de valeur des composantes d'éoliennes	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale	20.3	MEIE	-	Hydro-Québec, Investissement Québec	2025-2028	S. O.	
202	Élaboration d'une norme canadienne interopérable avec les principaux cadres internationaux pour la gestion des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et la mise en place de pratiques durables par les organisations canadiennes (CAN/BNQ 9700-700) – composante de l'action S1-120 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements, entreprises d'économie sociale, OBNL	1.1, 2.1, 3.1, 3.2, 5.2, 6.3, 9.2, 9.3, 15.3, 16.1, 20.1, 20.2	MELCCFP	IQ	-	2024-2026	250 000 \$	
203	Cycle Momentum – Services d'accompagnement (accélération) et financement (programme Origo) pour les entreprises québécoises en amorçage dans le secteur des technologies propres – action S3-080 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2023-2028	19 185 000 \$	
204	Programme Technoclimat – Aide financière pour le soutien de projets de démonstration technologique (innovation) en matière d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec – action S3-010 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises d'économie sociale, entreprises et leurs regroupements, OBNL	1.1, 9.2, 9.3, 12.2, 12.3, 17.3, 19.2, 20.1, 21.1, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2029	166 334 000 \$	

NOUVELLES ACTIONS

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
205	Intégration de la formation <i>L'acquisition responsable</i>, comprenant un module sur l'économie circulaire, sur la plateforme gouvernementale d'apprentissage Brio afin de la rendre disponible à toute personne travaillant dans une organisation visée par la Loi sur l'administration publique	Ministères et organismes	2.2, 3.1, 4.1, 6.3, 7.1, 9.1, 10.1, 10.2, 15.2, 19.2	MELCCFP	-	-	2025-2028	S. O.	
206	Développement d'un cadre conceptuel et opérationnel renforçant la compréhension et l'intégration des liens entre la préservation de la biodiversité et l'économie circulaire, dans la perspective d'appuyer la prise de décisions au public et au privé	Établissements de recherche	2.1, 9.2, 22.1	MELCCFP	-	-	2024-2027	1 550 500 \$	
207	Déploiement de l'économie circulaire au sein des entreprises	Entreprises et leurs regroupements	3.1, 5.2, 16.2, 19.1, 19.2	IQ	-	-	2025-2028	S. O.	
255	Poursuite et évolution des programmes d'appui financier pour promouvoir l'efficacité énergétique auprès de la clientèle résidentielle et d'affaires	Entreprises et leurs regroupements, grand public (consommateurs)	19.2	Hydro-Québec	MELCCFP	-	2026-2028	1 832 600 000 \$	
256	Développement d'un projet visant l'intégration de 4,8 MW d'énergie renouvelable d'une centrale à biomasse forestière dans le réseau autonome d'Obedjiwan	Grand public (consommateurs)	19.3	Hydro-Québec	-	-	2023-2027	49 700 000 \$	
257	Spécifications techniques favorisant la circularité des matériaux, en matière de conception d'éoliennes	Entreprises et leurs regroupements	20.1	Hydro-Québec	-	-	2025-2026	S. O.	

NOUVELLES ACTIONS

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
258	Soutien à un projet de recherche en collaboration avec l'entreprise HPSH sur la réutilisation de la fibre de verre des pales d'éoliennes en fin de vie dans la fabrication de fondations en béton fibré pour de nouvelles éoliennes	Entreprises et leurs regroupements	20.1	Hydro-Québec	-	-	2025-2026	8 400 \$	
259	Inclusion d'objectifs de performance pour une durée de vie pouvant atteindre 30 ans dans les spécifications techniques en matière de conception d'éoliennes	Entreprises et leurs regroupements	20.2	Hydro-Québec	-	-	2025-2026	S. O.	
260	Réalisation d'une étude visant à évaluer la capacité actuelle des filières de recyclage à traiter les composantes d'éoliennes en fin de vie	Entreprises et leurs regroupements	20.4	Hydro-Québec	RECYC-QUÉBEC	-	2026-2028	S. O.	
261	Soutien financier aux initiatives de formation de la main-d'œuvre et communication des besoins en main-d'œuvre à l'ensemble des parties prenantes du secteur éolien	Entreprises et leurs regroupements	20.4	Hydro-Québec	-	MEQ	2025-2028	Selon les projets déposés et acceptés	 
262	Visibilité donnée au marché, sur les trajectoires de déploiement solaire d'Hydro-Québec, notamment en communiquant et en mettant à jour publiquement les cibles pour chaque filière de déploiement dès que possible, afin d'aider à estimer les quantités et les types de matériaux qui devront être recyclés à la fin de la vie des équipements et d'aider à prévoir les besoins en main-d'œuvre et en formation	Entreprises et leurs regroupements	21.1, 21.2	Hydro-Québec	-	-	2025-2028	S. O.	

N°	Actions	Clientèles visées	Mesures de la FREC visées par l'action	MO porteurs	MO co- porteurs	MO collabo- rateurs	Dates	Potentiels financiers	Leviers
263	Aide financière pour l'analyse ou l'implantation de projets de conversion à la bioénergie et la réduction de la consommation d'énergies fossiles, à travers le programme Bioénergies – action R2-060 du PMO du Plan pour une économie verte 2030	Entreprises et leurs regroupements	22.1	MELCCFP	-	-	2025-2030	150 020 000 \$	
264	Soutien à la mise en place du Centre provincial d'expertise en énergie biomasse Desjardins	Entreprises et leurs regroupements, villes, municipalités et MRC	22.2	MEIE	MRNF	-	2024-2026	708 000 \$	
266	Évaluation des mécanismes à mettre en place pour la gestion des matériaux de la transition énergétique, de la conception à la fin de vie, en appliquant la hiérarchie des 3RV-E	Entreprises et leurs regroupements	20.1, 20.2, 21.1	MELCCFP	-	RECYC-QUÉBEC	2025-2026	S. O.	

NOUVELLE ACTION À SURVEILLER

Hydro-Québec, à titre de maître d'œuvre de projets éoliens, intègre des spécifications techniques favorisant la circularité des matériaux lors de la conception d'éoliennes.

L'objectif : favoriser la circularité des équipements et des matériaux utilisés dans la fabrication des éoliennes.

Pour chaque future turbine installée au Québec dans un projet dont Hydro-Québec est le maître d'œuvre, le turbinier devra démontrer la prise en compte des impacts environnementaux de ses éoliennes, notamment par la présentation d'un plan de mitigation. Il doit également privilégier, lorsque c'est techniquement possible, une conception favorisant la récupération et le recyclage des matériaux tout au long du cycle de vie des équipements. Enfin, une estimation des quantités de matériaux résiduels par éolienne destinées à l'enfouissement ou à la valorisation énergétique, plutôt qu'à la récupération ou au recyclage, doit être fournie. Cette estimation doit être faite en fonction des capacités de recyclage disponibles au Canada au moment de l'offre.

CONCLUSION

Ce second PMO 2026-2028 marque une étape charnière dans le déploiement de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028. Il vient réaffirmer la volonté de nombreux ministères et organismes de poursuivre leurs actions en économie circulaire. Depuis la dernière édition du PMO, l'économie circulaire a renforcé son ancrage au sein de l'action gouvernementale, en s'intégrant à trois politiques publiques d'envergure : la Politique bioalimentaire du MAPAQ, le Plan d'action gouvernemental en économie sociale du MEIE ainsi que la Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques du MRNF et son Plan d'action 2025-2030. Cette intégration transversale de l'économie circulaire dans des politiques publiques confirme le rôle structurant de celle-ci dans la transformation des secteurs clés de l'économie québécoise.

Toutefois, la baisse du taux de circularité, qui est passé de 3,5 % à 2,5 % lors de la publication de la mise à jour en 2025, avec des données de 2023³ – constitue un rappel clair de la nécessité d'accélérer la transition par des actions en économie circulaire structurantes et systémiques. Il est donc nécessaire de continuer et d'augmenter les efforts en ce sens. Le rapport de mise à jour de l'indice de circularité met en lumière des leviers prioritaires pour générer un changement durable de l'économie québécoise, notamment la levée des barrières financières et réglementaires qui freinent l'utilisation des matières secondaires, la mise en place d'une écofiscalité adaptée rendant l'économie circulaire plus attractive que l'économie linéaire ainsi que l'exemplarité de l'État par ses achats publics, afin de stimuler la demande pour des biens durables, réparables et à contenu recyclé.

Dans cette perspective, le MELCCFP considérera ces leviers dans l'élaboration du prochain PMO et il poursuit ses travaux visant à bonifier les indicateurs de circularité présentés dans la FREC. Ces nouveaux indicateurs permettront de mieux mesurer les effets et l'efficacité des actions gouvernementales mises en œuvre, de mieux comprendre les dynamiques sectorielles et d'identifier les freins persistants en économie circulaire au Québec. Ils contribueront également à renforcer la capacité de pilotage des politiques publiques, en appuyant les décisions sur des bases objectives, en priorisant les actions à plus fort impact et en ajustant les mesures en fonction des résultats observés. Enfin, ils favoriseront une meilleure diffusion de la performance en économie circulaire auprès des parties prenantes, en démontrant plus clairement la progression du Québec vers une économie plus sobre, résiliente et durable.

Renouvelé annuellement, le Plan de mise en œuvre demeure un outil évolutif, appelé à s'enrichir des apprentissages collectifs et des avancées réalisées en économie circulaire. Le présent PMO confirme la volonté du gouvernement du Québec de faire de l'économie circulaire un pilier de son développement et de sa résilience économique en harmonie avec la qualité et la protection de l'environnement dans une transition vers une économie verte et durable, au bénéfice des générations actuelles et futures.

³ Rappel que les données ayant servi à l'étude datent principalement de 2023, avant l'adoption de la FREC.

ANNEXE 1 – Regroupements de clientèles visées par les actions du PMO 2026-2028

- Entreprises et leurs regroupements
- Entreprises d'économie sociale
- Établissements de recherche
- OBNL
- Villes, municipalités et MRC
- Ministères et organismes
- Réseaux
- Comités sectoriels de main-d'œuvre
- Représentants et professionnels canadiens ou d'autres États
- Grand public (consommateurs)
- Organismes environnementaux
- Grand public (travailleurs)
- Syndicats
- Médias

Références bibliographiques

1. Office québécois de la langue française. Écosystème. [En ligne] 2014. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8401121/ecosysteme>.
2. Office québécois de la langue française. Ressources naturelles non renouvelables. [En ligne] 2006. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/503813/ressources-naturelles-non-renouvelables>.
3. Office québécois de la langue française. Ressources naturelles renouvelables. [En ligne] 2006. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/504727/ressources-naturelles-renouvelables>.
4. Office québécois de la langue française. Vocabulaire du développement durable. [En ligne] 14 août 2023. https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_deve_durable.aspx.
5. Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec Le CRIBIQ. [En ligne] 2026. <https://www.v0.cribiq.qc.ca/notre-organisation/le-cribiq>.
6. Institut national de santé publique du Québec. Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec: analyse de situation et perspectives d'interventions. [En ligne] 2013. https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1728_AccessGeoCommAlimentQc.pdf.
7. Québec Circulaire. Enjeux et définition. *Québec Circulaire*. [En ligne] <https://www.quebeccirculaire.org/static/Enjeux-et-definition.html>.
8. Circle Economy et RECYC-QUÉBEC. Rapport sur l'indice de circularité de l'économie du Québec. Mise à jour 2025. [En ligne] 2025.
9. MELCCFP. *Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028*. Gouvernement du Québec. Québec : s.n., 2024. Publication gouvernementale. ISBN 978-2-550-97356-0.
10. MELCCFP. Plan de mise en œuvre 2025-2028 de la Feuille de route gouvernementale en économie circulaire 2024-2028. [En ligne] 2025. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/developpement-durable/plan-economie-circulaire.pdf>.
11. Circle Economy et RECYC-QUÉBEC. *L'économie circulaire: un outil pour respecter les limites planétaires*. 2024. pp. 1-24, Rapport complémentaire.
12. Circle Economy et RECYC-QUÉBEC. Rapport sur l'indice de circularité de l'économie de la province. [En ligne] 2021. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/rapport-indice-circularite-fr.pdf>

